

Bernard Tanguy

ISSN 0249-6496

DIALECTOLOGIE BRETONNE

Analyse lexicographique et cartographique
de l'Atlas Linguistique de la Basse-Bretagne
de Pierre Le Roux

Fascicule 1

CARTES 1 à 25

STUDI N° 20

KERZU/DECEMBRE 1981

Section de Celtique
Faculté des Lettres de Brest
Université de Bretagne Occidentale

DIALECTOLOGIE BRETONNE

Analyse lexicographique et cartographique
de l'Atlas Linguistique de la Basse-Bretagne
de Pierre Le Roux

Fascicule 1

CARTES 1 à 25

STUDI N° 20

KERZU/DECEMBRE 1981

Section de Celtique
Faculté des Lettres de Brest
Université de Bretagne Occidentale

A nos lecteurs

Nous avons le plaisir de vous présenter ici le premier d'une série de 6 volumes d'interprétation de l'Atlas Linguistique de la Basse Bretagne de Pierre Le Roux. Cet ouvrage, fondamental pour toute personne intéressée à quelque titre que ce soit par le breton parlé dans sa variété, rebute ceux de ses utilisateurs qui n'ont pas reçu de formation en linguistique et plus particulièrement en phonétique générale. Le travail de B. Tanguy permettra, nous en sommes convaincus, de donner à ces lecteurs l'accès à une mine d'informations de tous ordres. Nous pensons particulièrement ici à tous les enseignants de langue bretonne qui sont directement intéressés par un tel travail. Ils y trouveront un moyen d'étudier les particularités locales du breton de la région où ils exercent leur enseignement ; ils pourront également chercher avec les élèves à situer l'origine géographique des textes populaires anonymes étudiés, et situer tout texte dans son environnement linguistique : les applications des cartes qui paraîtront à partir du troisième fascicule sont très nombreuses, et il ne fait pas de doute que les maîtres en trouveront de nouvelles à partir de leurs problèmes spécifiques. La présentation des sources, en particulier des dictionnaires constitue un instrument de référence précieux et commode.

Certains d'entre vous seront peut-être surpris de voir Bernard Tanguy inaugurer ici une série nouvelle (dont la rédaction est d'ailleurs entièrement terminée), avant d'avoir achevé celle qu'il devait consacrer aux noms de lieux, et dont un seul volume a paru. Ce contretemps est dû au développement de ses recherches dans le domaine de la toponymie bretonne, qui constitue l'objet d'un doctorat d'Etat en cours à l'issue duquel il reprendra, nous l'espérons comme vous tous, la série interrompue.

Les directeurs de la collection

J. Le Dû

Y. Le Berre

PRESENTATION DES SOURCES

DICTIONNAIRES ET AUTRES OUVRAGES

Jehan LAGADEUC

Catholicon (Dictionnaire Breton-Latin-Français).

1464 : manuscrit (Cms).

1499 : imprimé (Ca) chez Jehan Calvez, à Tréguier.

Sans date : imprimé (Cb) chez Jehan Corre, à Tréguier.

1521 : imprimé (Cc) chez Yvon Quillevere, à Paris.

On ne connaît de Jehan Lagadeuc, "bachelier ès arts et décrets" ni la date de sa naissance ni celle de sa mort. Originaire de la paroisse de Plougonven, au diocèse de Tréguier, il dit avoir composé son Catholicon (terme signifiant "commun ou universel, car toutz termes y sont trouvez communs a toutes sciences") "pour l'utilité des pauvres clerics de Bretagne ou de ceux qui débutent dans la connaissance du latin". Il précise qu'il a posé et ordonné d'abord le breton, "en y ajoutant le français et ensuite le latin de même signification afin que par ce breton ils puissent parvenir à la connaissance du français et du latin".

La première réédition de l'ouvrage, en réalité abrégée, a été faite en 1867 par R.-F. Le Men (chez Corfmat, à Lorient), "d'après l'édition de Maître Auffret de Quoetqueueran, imprimée à Tréguier chez Jehan Calvez en 1499" (in-8, (12)-229 p.). Cette même édition Ca a été publiée, précédée d'une introduction (LI p.) et suivie de glossaires français et breton et de notes (137 p.), avec en regard la translittération (211 p.), par l'Abbé Jean Feutren (Mayenne, Floch, 1977). Une autre publication en fac-simile, datée de 1975, est due à Christian-J. Guyonvarc'h (Supplément à Ogam. Tradition celtique, t. XXVII ; Celticum 22. Rennes, 210 p.), précédée d'une introduction et d'une présentation avec une annexe concernant le Formulaire de Tréguier, le

poème trilingue du Frère Stéphan, le Donoet, grammaire latine en moyen-breton, et d'une strophe d'une chanson populaire du XVII^e siècle, avec des notes. Le même auteur a publié une translittération de l'édition Cb (jusqu'à Honissaff inclus) dans la revue Ogam (1968, t. XX, fasc. 3-6, p. 409-456 ; 1969, t. XXI, fasc. 1-6, p. 353-416).

Ainsi que l'a souligné François Falc'hun "la critique interne du livre laisse supposer qu'il ne représente qu'un aspect dialectal du breton à l'époque, le trégorrois des environs de Morlaix" (Histoire de la langue bretonne, I, p. 91). Lagadeuc invitait d'ailleurs ses lecteurs à "ajouter leur propre prononciation du breton" à la sienne. La critique externe confirme que son dictionnaire est d'abord une description du parler du Trégor occidental (cf. F. Falc'hun, op. cit., p. 93-95).

Julien MAUNOIR

Dictionnaire français-breton et breton-français. Quimper-Corentin, Jean Hardouyn, 1659.

Le Père Maunoir, de la Compagnie de Jésus, est né en 1606 à Saint-Georges-de-Reintembault (I.-et-V.), aux confins de la Bretagne et de la Normandie. Nommé en 1630 au Collège des Jésuites de Quimper, il se mit à l'étude du breton. Après une absence de sept ans, il devint le disciple de Dom Michel Le Nobletz dans ses missions. Il mourut au cours de l'une d'elles à Plévin (C.-du-N.), en 1683.

Selon son propre aveu, il mit 27 ans pour composer son Sacré Collège de Jésus, ouvrage "divisé en cinq classes, où l'on enseigne en langue Armorique les leçons Chrétiennes avec les 3 clefs pour y entrer, un Dictionnaire, une Grammaire et Syntaxe en même langue". C'est "aux missionnaires, recteurs et autres personnes zélées de la doctrine de Jésus-Christ" qu'il s'adresse essentiellement. Ayant constaté que plusieurs pasteurs "ne savent la langue de leurs ouailles" ou, en "ayant intermis l'usage hors de leur pays natal pendant le cours de leurs études, ont oublié une partie des mots propres de l'idiome Armorique, ce qui est cause que dans leurs Catéchismes et prédications ils se servent de plusieurs mots François avec la terminaison Bretonne, qui ne sont entendus de la plupart des auditeurs", il a composé

"un ample Dictionnaire" avec "tous les mots nécessaires pour composer un Catéchisme ou Sermon en cet idiome". Selon ses dires, il comble une lacune, faisant remarquer "qu'une grande partie des mots ne se trouve dans les Dictionnaires qui traitent de cette langue". Il a choisi de s'arrêter "par-dessus les autres" dialectes à celui de Léon (Sacré Collège, p. 18-19). En fait d'"ample Dictionnaire", son lexique français-breton n'occupe que 126 pages et celui breton-français que 50 pages, soit en tout 176 pages sur deux colonnes d'un in-octavo de 387 pages. Le Breton-français est plus spécialement destiné à aider le lecteur à "lire et entendre" les instructions du Sacré-Collège "composées en pur Breton".

Maunoir préconise d'écrire le breton comme on le prononce : "Qui est celui qui pourra lire ces mots écrits à l'ancienne mode, ar Goaff, l'Hyver, an Haff, l'Esté, da bezaff, queneff, an eff, ma Tat ? N'est-il pas plus à propos d'écrire comme on prononce ar goân, an hañ, da vezâ, quenèn, an èn, ma Zat ?". S'il note parfois les mutations, Maunoir n'indique pas le genre des noms. Il signale le pluriel et le prétérit lorsqu'ils présentent "quelque difficulté". Quant à son orthographe, elle n'innove guère sinon par l'emploi généralisé du c'h.

Louis LE PELLETIER

Dictionnaire étymologique de la langue bretonne. Manuscrit, 1716.- Paris, F. Delaguet, 1752.

Dom Louis Le Pelletier, religieux bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, est né au Mans en 1663. Après avoir fait profession à Saint-Florent de Saumur en 1691, il est envoyé en Bretagne, d'abord dans une abbaye du diocèse de Vannes, puis à l'abbaye de Saint-Mathieu, en Bas-Léon, où il demeure 8 ans. C'est vers 1700 qu'il entre à l'abbaye de Landévennec. Appelé en 1721 à collaborer à la nouvelle édition du Dictionnaire de du Cange, il séjourne quelque temps à l'abbaye de Saint-Germain-des-Près à Paris, puis regagne Landévennec où il meurt en 1733.

Le Dictionnaire manuscrit, découvert par Francis Gourvil au château de Keromnès à Locquénolé (Fin.), contient 1332 pages (format in-folio). Il a été publié en édition off-set par la Bibliothèque Municipale de Rennes en 1975 (3 vol.). Elagué et réduit à 1014 pages, sa publication sera assurée en

1752 par Dom Charles Taillandier, qui y adjoindra une préface. L'ouvrage imprimé (format in-folio), outre cette préface de X pages, contiendra 928 colonnes, à raison de deux colonnes par page.

Le but de Dom Le Pelletier n'est plus celui de ses prédécesseurs. Le titre complet de l'ouvrage indique clairement ses préoccupations : Dictionnaire étymologique de la langue bretonne, où l'on voit son antiquité, son affinité avec les autres langues, tant anciennes que modernes, et quantité d'endroits de l'Écriture Sainte et des Auteurs profanes expliqués plus clairement qu'il ne le sont ailleurs, avec les étymologies de plusieurs mots des autres langues (1). C'est en savant qu'il s'est intéressé à la langue bretonne. Si l'on en croit sa Préface, ayant transcrit le Dictionnaire de Mauvoisin et l'ayant montré au Père Mabillon et à quelques autres, on l'engagea à faire "quelque chose de plus". Il s'attela donc à la tâche, "autant pour assurer à notre France une mère langue si ancienne et si étendue, que pour répondre aux vœux des savans, leur fraier le chemin aux découvertes et leur en faciliter le travail". Par souci de perfection, il aurait donc "recherché de tous côtes et ramassé tout ce qu'(il pouvait) trouver de mots Bretons" et se serait attaché à découvrir "l'origine de chaque racine, afin d'en fixer l'orthographe et la vraie signification", usant à cette fin de "tous les petits Dictionnaires de cette langue, (...) prenant d'un chacun ce qui manquait dans les autres". Il reconnaît avoir été plus particulièrement aidé dans son travail par Guillaume Roussel, recteur de Plouneventer, en Bas-Léon, et par le Père Grégoire de Rostrenen.

Si Dom Le Pelletier indique les pluriels des substantifs, distingue les dialectes et fait des rapprochements, notamment avec le gallois (d'après le Dictionnaire de Davies), il omet de mentionner le genre des noms. Son orthographe fait appel à k devant e et i, mais maintient c devant a, o, u ; de même, g dur, devant e et i, est noté gh.

(1) Cf. la Préface du manuscrit (p. 5) : "C'est donc ici un Dictionnaire Etymologique, le langage Breton n'en étant que le cannevas sur lequel j'ai travaillé en broderie, dont les principaux fleurons sont un grand nombre de passages ou expressions de la Sainte Ecriture, tant du vieil que du nouveau Testament, qui sont expliqués d'une manière singulière, qui pourra surprendre les savans. Je ne parle point de quelques endroits des Profanes que j'ai tâché d'éclaircir. Le nombre en est trop petit".

Pierre de CHALONS

Dictionnaire breton-françois du diocèse de Vannes. Vannes, Jacques de Heuqueville, 1723.

Né à Saint-Dizier, paroisse de Lyon, en 1641, Pierre de Châlons est mort en 1718 à Sarzeau (Morb.), paroisse dont il était recteur depuis 1709. Dès 1679, il se trouve à Vannes comme chanoine de la cathédrale.

Son ouvrage est présenté comme "très utile, non seulement pour ceux qui veulent apprendre le Breton (...), mais même pour ceux qui le savent", lesquels y trouveront plusieurs mots "dont ils pourront se servir heureusement dans le Confessionnal et dans la Chaire, pour échauffer leur style toujours trop froid" (Avertissement). Il a été revu et corrigé après la mort de l'auteur par Bertho, recteur d'Arradon et Cillart de Kerampoul, alors recteur de Noyal-Pontivy. J. Loth l'a réédité en 1895 (Rennes, J. Pihon et L. Hervé, 115 pages) en ajoutant "les formes jusque (là) inédites du bas-vannetais" et en faisant de nombreux rapprochements avec les autres dialectes bretons et gallois. En appendice, Loth a publié des extraits du Dictionnaire français-breton, resté manuscrit et qui comporte 4 volumes (format 230 x 170 mm). Loth n'a produit que "les mots manquants dans le Dictionnaire breton-français, ou intéressants par leur forme, ou de nature à rectifier ou à expliquer certaines particularités de l'autre Dictionnaire".

Pour son Dictionnaire français-breton, Chalons a eu recours aux compétences de Pierre Barisy (1659-1719), recteur d'Inguiniel, connu par un recueil de cantiques, de M. Le Moing, sans doute recteur de Noyal-Pontivy, et du recteur de Kervignac. Une formule de l'avertissement résume bien son propos : "Le meilleur Breton pour moy c'est celui dont j'ay besoin". Aussi préconise-t-il, dans le cas d'une réédition, d'enrichir l'ouvrage de formes dialectales.

S'il indique souvent le pluriel des noms, Pierre de Châlons n'en donne pas le genre. Son orthographe reste tributaire de l'orthographe française pour l'essentiel. Dans son Dictionnaire breton-français, il note h la spirante sourde ch et, à la finale, hue pour u consonne. Il distingue par les graphies qu et qu les sons q (dur) et gw.

Grégoire de ROSTRENN

Dictionnaire françois-celtique ou françois-breton. Rennes, J. Vatar, 1732.

On ne connaît presque rien du Père Grégoire de Rostrenen, prêtre et prédicateur capucin. A l'article Nom de son Dictionnaire, on peut lire : "Son nom de baptême est Tanguï, et son nom de religion est Grégoire". Il serait né en un lieu appelé Keranna. Comme il dit avoir passé ses premières années dans l'évêché de Vannes, et, ainsi qu'on peut l'inférer de son nom, dans la région de Rostrenen, on a supposé qu'il pouvait s'agir du village de Keranna, en Perret (C.-du-N.). Le registre des naissances de Perret mentionne en 1667 un enfant du nom de Tanguy Travaillé (cf. H. Corbes, Deux philologues bretons du XVIIIe siècle, in Bull. Soc. Arch. du Fin., 1961, t. LXXXVII, p. 141-142). C'est en 1692 qu'il aurait pris l'habit et en 1702 qu'il aurait été ordonné prêtre à Saint-Malo. On ne sait rien de la date de sa mort, sinon qu'elle est postérieure à 1739.

Selon ses dires, il aurait consacré 30 ans de sa vie à l'étude de la langue bretonne et employé 12 années entières à son Dictionnaire. L'ouvrage est une somme par son contenu et par son volume, 978 pages in-quarto, sur deux colonnes, précédées d'une introduction de 16 pages. Grégoire cite une vingtaine de sources livresques, les unes galloises comme le Dictionnaire de Davies, imprimé à Londres en 1632, et une Bible imprimée à Londres au début du XVIIe siècle, les autres purement bretonnes comme le Catholicon de 1499, le Nomenclator complété par Quiquier de Roscoff, en 1633, les Colloques du même Quiquier, les Dictionnaires de Maunoir et de Châlons et deux dictionnaires manuscrits faits par le R.P. Huchet de Quimper et par Robert Harinquin de Motreff, près Carhaix, sans parler de textes en moyen-breton. Il précise s'être également servi d'"un recueil de mots bretons de tous les diocèses" bretonnants, recueil qu'il faisait "depuis l'an 1700, par la raison que (son) breton était peu intelligible, sinon dans l'évêché de Vannes, où (il) avait passé ses premières années" (Préface, p. XVI). Il dit avoir consulté partout où il est allé "les plus habiles dans la langue bretonne, tant pour les mots et la construction des phrases, que pour la prononciation" (Ibid.). Il n'y a donc pas de raison de mettre en doute ce qu'écrit de lui, dans la Préface de son Dictionnaire manuscrit, Dom Le Pelletier : "Il possède si parfaitement la langue bretonne et ses différents dialectes, qu'on le croit être né et élevé dans chaque diocèse où il prêche". La richesse de l'ouvrage en termes dialectaux tend à le confirmer.

L'absence de l'indication des genres, "cruelle omission" que lui reprochera Cillart de Kerampoul, et son orthographe par trop calquée sur l'orthographe française, sont les défauts importants de l'ouvrage. Il est vrai que le but recherché par Grégoire de Rostrenen n'est pas celui de Dom Le Pelletier. Il présente, en effet, son Dictionnaire comme "nécessaire à tous ceux qui veulent apprendre à traduire le François en Celtique, ou en langage Breton, pour Prêcher, Catéchiser, et Confesser, selon les différents Dialectes de chaque Diocèse ; utile, et curieux pour s'instruire à fond de la Langue Bretonne, et pour trouver l'éthymologie de plusieurs mots François et Bretons, de noms propres de Villes et de Maisons".

La réédition qu'en donnera en 1834 Benjamin Jollivet (Guingamp, 2 vol., in-8 de XXIV-468 p. et de 482 p.), principalement rajeunie dans la forme, aura, selon lui, nécessité "quarante et quelques mille corrections".

Monsieur l'A⁺⁺⁺ (alias CILLART DE KERAMPOUL)

Dictionnaire françois-breton ou françois-celtique du dialecte de Vannes. A Leide par la Compagnie, 1744.

Sous le pseudonyme de Monsieur l'A⁺⁺⁺, et plus explicitement l'Armerye, se dissimule Claude-Vincent Cillart, fils de François, sieur de Kerampoul, sénéchal de la barre royale de Rhuys. Né à Sarzeau en 1686, Cillart de Kerampoul a été successivement recteur d'Arradon (de 1710 à 1721), de Noyal-Pontivy (de 1721 à 1732), et, à partir de 1732, de Grandchamp. Il est mort à Locminé en 1749.

Cet ouvrage qui, selon son auteur, présente le double avantage d'être "proportionné aux plus petites facultés" et de pouvoir être mis dans la poche (ce qu'autorise son format in-8), outre XX pages liminaires, comporte 467 pages (avec 2 colonnes par page). Le Dictionnaire proprement dit a 410 pages ; il est augmenté d'un "Supplément considérable aux Dictionnaires françois-bretons" de 56 pages. La seconde édition, publiée à La Haye, en 1756, est identique à la première.

Le Dictionnaire de Cillart est manifestement inspiré de celui de Grégoire de Rostrenen, auquel il reproche de n'être "d'aucune utilité pour ceux qui veulent apprendre le Breton de Vannes", pourtant selon lui "le meilleur de tous les Bretons ; l'ancienne, la véritable Langue celtique" (Préface, p. V). D'entrée, les 17 acceptions de à comme particule retenues par Grégoire de Rostrenen se retrouvent dans le même ordre chez Cillart.

L'ouvrage est présenté comme "enrichi de thèmes" et donnant "les genres du françois et du breton ; les infinitifs, les participes passifs, les présents de l'indicatif, suivant la première façon de conjuguer et une orthographe facile tant pour l'écriture que pour la prononciation". Outre la nouveauté d'indiquer les genres, il mentionne quasi systématiquement les pluriels, en s'attachant à rapprocher les graphies de la prononciation, faisant valoir notamment les consonnes doubles. Il n'est pas rare non plus de voir apparaître la forme mutée. L'article Jambe témoigne en particulier de ce souci : "Jambe Garre. reu, f. Divarre. Une jambe Ur arre : ma jambe mien garre : votre jambe hou carre : sa jambe (si c'est celle d'un homme) ê arre (si c'est d'une femme) hé garre : leurs jambes ou garreu : ses trois jambes, supposant qu'il se sert d'une canne, (si c'est un homme) ê dairr garre : (si c'est d'une femme) hi ou hé zaire garre. C'est ici où ceux qui ne sont pas Bretons originaires échouent". Le caractère didactique de l'ouvrage s'affirme aussi dans les définitions bretonnes données du terme français, souvent inspirées, dans le Supplément, du Dictionnaire de Trévoux.

J.F.M.M.A. LE GONIDEC

Dictionnaire celto-breton ou breton-français. Angoulême, François Trémeau, 1821.

Né au Conquet (Fin.) en 1775, Jean-François-Marie-Maurice-Agathe Le Gonidec, après ses études au Collège de Tréguier, devient précepteur de la famille de Kersauzon. Incarcéré en octobre 1793 à la prison de Carhaix comme suspect, il est libéré en décembre 1794, et trouve refuge au château de Kervéatoux en Plouarzel. En 1804, il entre à Paris dans l'Administration forestière de la Marine, où il fait une carrière qui le conduit de 1812 à 1818 à Hambourg, Nancy, Nantes, Moulins et enfin Angoulême, où il séjournera 16 longues années. Nanti d'une maigre retraite, il arrive à Paris en 1834

et devient "l'âme" d'une colonie de jeunes Bretons, parmi lesquels Hersart de La Villemarqué et Brizeux. Il meurt dans la capitale en 1838. Ses restes seront ramenés au Conquet en 1844.

Membre de l'Académie celtique, dès 1805, puis de la Société royale des Antiquaires de France, membre de la Société Académique des Sciences de Paris et de l'Institut historique, son oeuvre de grammairien et de lexicographe apparaît essentiellement comme une contribution aux travaux de ces sociétés savantes : "Mon but, en faisant paraître la Grammaire Celto-Bretonne, écrit-il en 1807 dans la Préface de l'ouvrage (p. XI), n'a point été de montrer la Langue dans tel ou tel dialecte en particulier, ni même de la montrer aux Bretons en général : l'usage habituel leur suffit sans doute. Le désir seul de présenter quelques éléments utiles aux recherches aussi curieuses que savantes de l'Académie Celtique m'a déterminé à mettre au jour le fruit de mon travail".

L'espérance de publier un "Vocabulaire complet" de la langue bretonne, exprimée dans la Préface de la Grammaire, Le Gonidec la concrétise en 1821 avec le Dictionnaire celto-breton, ouvrage de XXIII-461 pages sur deux colonnes (format in-8), - "aussi complet qu'il (lui) a été possible de le composer" (Avertissement, p. VII). Il entend remédier de ce point de vue aux carences de ses prédécesseurs, notamment Grégoire de Rostrenen, dont l'ouvrage "ne peut être utile que pour traduire le Français en Breton" et qui comporte en outre "beaucoup d'erreurs", et Dom Le Pelletier, dont le Dictionnaire présente une orthographe "plus naturelle" et "se distingue par la critique la mieux raisonnée", mais qui "n'a donné qu'environ le vingtième partie des mots de la Langue" (ibid., p. VII).

C'est le dialecte de Léon, jugé par lui "plus méthodique", qui sert de référence à Le Gonidec, mais il mentionne parfois les formes des autres dialectes. Par souci de purisme, il distingue, au moyen d'un astérisque, les mots qui, "quoique absolument étrangers à la langue Celto-Bretonne, sont devenus d'un usage si habituel, qu'ils en font partie en quelque façon". Il adjoint à ce signe un point d'interrogation lorsque le mot lui semble d'origine douteuse.

Son Dictionnaire comporte de nombreux exemples, soit pour éclairer les diverses acceptions d'un mot, soit pour illustrer des particulari-

tés morphologiques ou syntaxiques. Outre le genre des noms, pour lequel il avoue avoir dû plusieurs fois procéder par analogie, il en indique la fonction.

La principale nouveauté de l'ouvrage c'est, cependant, son orthographe. Les principes de celle-ci, "toute philosophique" selon son auteur sont arrêtés dans la Grammaire celto-bretonne : "Chaque mot peut se lire et se prononcer tel qu'il est écrit" (Préface, p. XII). Ses principales caractéristiques sont l'emploi de K, à l'exclusion du C et du Q, de G, avec valeur de G dur, devant toutes les voyelles, de L souligné d'un trait pour noter la mouillure, de Ñ surmonté d'un trait pour noter la nasalité de N surmonté d'un tilde pour figurer N mouillé, de W en remplacement de OU dans les mots dont le radical commence par G, de S simple pour la fricative dentale S. Il utilise également les accents : l'accent circonflexe sur a, i, o, u dénonce "un son plus ouvert et plus allongé" ; l'accent aigu distingue e fermé de e ouvert. En outre, il indique parfois le découpage syllabique du mot. Le Dictionnaire ne se conforme pas tout à fait à ces principes puisque la notation précoïnisée pour la nasale et L mouillé n'est pas utilisée (sans doute pour éviter toute confusion). La nature de ces deux consonnes est mentionnée entre parenthèses.

On conçoit que Le Gonidec ait été salué comme le "législateur du breton" (reizer ar Brezoneg). Ernault lui reprochera, pour sa part, de ne pas s'être appuyé "sur une investigation assez approfondie des trésors dont dispose réellement la langue" et de n'avoir eu "qu'une idée fort incomplète de la province linguistique sur laquelle il s'arrogeait une autorité dictatoriale" (Glossaire moyen-breton, Préface, p. XXVI). Mais le jugement sera surtout vrai pour son disciple et continuateur La Villemarqué.

Amable-Emmanuel TROUDE

Dictionnaire français et celto-breton. Brest, J.B. Lefournier, 1842.

Né à Brest en 1803, fils du contre-amiral qui s'illustra à Algésiras, Troude entra à Saint-Cyr à 18 ans. Il devait, au cours de sa carrière, participer à la guerre d'Espagne, au siège d'Anvers et aux campagnes

d'Afrique. Pour raison de santé, il prit sa retraite en 1852 et se consacra à la langue bretonne jusqu'à sa mort en 1885. C'est en 1827 qu'en garnison à Angoulême, il rencontra Le Gonidec dont il devint l'élève. Outre la correction des épreuves de sa traduction bretonne de la Bible, Troude assura la publication de ses Vocabulaires français-breton et breton-français en 1860 (Saint-Brieuc, L. Prud'homme, 2 vol. in-18, 242 et 144 p.).

Bien que Troude se disposât, selon une lettre de Le Gonidec, à faire imprimer dès 1834 un Dictionnaire français-breton, l'ouvrage ne parut qu'en 1842. De format in-8, il comporte 594 pages avec LXV pages préliminaires contenant notamment un Supplément à la Grammaire de Le Gonidec (p. IX-XXVIII). Dédié à la mémoire du maître, il a été, comme le diront les éditeurs du Nouveau Dictionnaire pratique breton-français en 1869, "rédigé au point de vue scientifique pour faire suite au Dictionnaire celto-breton et français de Le Gonidec". Troude n'a pas l'intention d'innover. Il se conforme aux principes du maître dont il suit l'orthographe et demeure par trop tributaire. Pour distinguer l mouillé et n, il se sert de lettres italiques. Parmi ses sources, outre des traducteurs divers, il indique Le Gonidec, Grégoire de Rostrenen, Dom Le Pelletier, Justin, Lédan et de Goësbriand. En 1869, il en fera détruire les invendus, soit environ un millier.

Théodore HERSART DE LA VILLEMARQUE

Dictionnaire français-breton de Le Gonidec. Saint-Brieuc, L. Prud'homme, 1847.

Dictionnaire breton-français de Le Gonidec. Saint-Brieuc, L. Prud'homme, 1850.

Né à Nizon (Fin.), La Villemarqué (1815-1895), que la publication du Barzaz-Breiz en 1839 devait rendre célèbre, trouva en la personne de Le Gonidec un maître attentionné, si l'on en croit ce qu'il écrira en 1869 : "Il voulait bien prendre la peine de me donner des leçons d'une langue que je parlais alors sans règles, et s'intéressait vivement aux textes populaires dont j'allais commencer l'impression : ce qu'il y avait d'incorrect dans l'orthographe, les mots ou les phrases, il le redressait et expliquait les expressions, et m'aïda plus d'une fois à retrouver le fil à travers le dédale des versions souvent embrouillées" (Revue de Bretagne et de Vendée, 1869, t. XXV, p. 90). La notoriété acquise par le disciple et l'action mi-

litante qu'il mènera en faveur de la langue bretonne suffiront à faire de lui le successeur désigné du grammairien.

C'est en 1847 qu'il va publier, le faisant précéder d'un Essai sur l'histoire de la langue bretonne (LXVIII pages), le Dictionnaire français-breton encore inédit de Le Gonidec. L'ouvrage avait été annoncé comme "prêt à paraître" dès 1839 dans la réédition posthume de la Grammaire celto-bretonne. Dans une lettre de 1833, qui dit le Dictionnaire depuis longtemps achevé, Le Gonidec indique qu'il représente 2800 pages in-4 de son écriture. Imprimé avec la même typographie que le Dictionnaire celto-breton, il devrait être, selon lui, "plus fort de près d'un tiers", soit l'équivalent d'un ouvrage d'environ 600 pages in-8 ou d'environ 500 pages in-4. Or, enrichi des additions de La Villemarqué, il atteindra 834 pages in-4. Si ces additions sont généralement signées H.V., il arrive aussi qu'elles ne le soient pas : ainsi le mot alarc'h, donné concurremment au mot sin "cygne", est-il à porter au crédit de La Villemarqué, ce que confirme le Dictionnaire breton-français de 1850.

La réédition du Dictionnaire breton-français de Le Gonidec, qui est "précédé de sa Grammaire bretonne, enrichi d'un Avant-propos, d'Additions et des mots Gallois et Gâëls correspondants au Breton", est également notablement augmentée. La Villemarqué dit avoir utilisé "un supplément manuscrit assez considérable mis, d'après (les) dernières volontés (de Le Gonidec), à (sa) disposition". Mais si l'on prend en compte les rubriques nouvelles démarquées par les initiales H.V. et celles non signées, et donc logiquement à porter au crédit de Le Gonidec, on constate que La Villemarqué participe (sans compter ses nombreuses additions aux définitions de Le Gonidec) pour 18 % et Le Gonidec pour à peine plus de 2 % de ces additions. En outre, on observe que le "signe de doute" (c'est-à-dire le point d'interrogation) que le maître avait fait figurer devant certains mots du Dictionnaire celto-breton, disparaît, ainsi que, dans certains cas, l'astérisque qui notait des termes d'origine étrangère.

L'ambition de La Villemarqué est de doter la langue bretonne d'un ouvrage qui soit pour la Bretagne "ce qu'est pour l'Italie, celui de la Crusca, pour la France, celui de l'Académie, pour l'Angleterre, celui de Johnson, la raison écrite, une vraie charte littéraire" (Essai sur l'his-

toire de la langue bretonne, p. LXI). Pour y parvenir, il procède à un enrichissement lexical et sémantique à partir de sources aussi diverses que les dictionnaires gallois de Davies et d'Owen, le Vocabulaire latin-cornique (qu'il date de 882, mais qui est en fait du XIIe siècle), le Catholicon de Lagadeuc et bien sûr le Barzaz-Breiz et le Dictionnaire de Grégoire de Ros-trenen. Bien qu'il n'ait pas craint d'affirmer dans l'Avant-Propos du Dictionnaire breton-français (p. XIII), "qu'il n'est pas un seul des mots qui enrichissent la présente édition, dont (il) ne puisse justifier l'accueil et l'emploi, et donner des exemples tirés de l'usage ou d'anciens auteurs bretons", il multiplie les erreurs et les bévues, dénaturant, en définitive, l'oeuvre de Le Gonidec (cf. B. Tanguy, Aux origines du nationalisme breton, t. I, chap. V).

Amable-Emmanuel TROUDE

Nouveau Dictionnaire pratique français-breton du dialecte de Léon. Brest, J.-B. et A. Lefournier, 1869.

Nouveau Dictionnaire pratique breton-français du dialecte de Léon. Brest, J.-B. et A. Lefournier, 1876.

Outre la rencontre de Le Gonidec, Troude fit celle de Gabriel Milin, en qui il trouva à partir de 1855 un précieux collaborateur. Né à Saint-Pol-de-Léon en 1822, Milin, après des études au Petit puis au Grand Séminaire, entra comme secrétaire comptable au port de Brest. Il devait y faire carrière jusqu'en 1882, date à laquelle il se retira à l'île de Batz, commune dont il fut maire, et où il mourut en 1895. Mettant à profit son excellente connaissance du breton tant parlé qu'écrit, Milin accumula, au contact des gens du peuple, des notes de toutes sortes, auxquelles Troude put puiser. Leur collaboration s'est traduite par plusieurs publications :

- en 1857 : Nouvelles conversations en français et en breton - Divizou gallek ha brezounek, publiées sans nom d'auteur à St-Brieuc, chez L. Prud'homme (XVI-136 p.).

- En 1862 : Colloque français et breton ou nouveau vocabulaire, publié sans nom d'auteur à Brest, chez J.-B. et A. Lefournier (in-12, 147 p.).

- En 1862 : Jezuz Krist skouer ar Gristenien, traduction bretonne de l'Imitation de Jésus-Christ, publiée chez J.-B. et A. Lefournier (in-18, 612 p.).
- En 1866 : Bibl Santel pe Levr ar Skritur Sakr, Iokeat e Brezonek gant an aotrou Le Gonidec, publiée à St-Brieuc, chez L. Prud'homme (2 vol. de XXIX-849 p. et 691 p.).
- En 1870 : Ar Marvailher brezonek pe marvailhou brezonek, dastumet gant ar C'honorol A. Troude ha G. Milin, publié à Brest, chez J.-B. et A. Lefournier (XII-348 p.).

La part de Milin dans les dictionnaires de Troude reste sans doute assez limitée. Dans le second, en 1876, il est remercié "pour (ses) communications diverses" mais sans autre précision. En revanche, Troude nous apprend qu'il y a "49 ans (dont 32 passés loin de la Bretagne) qu'(il) emploie tous (ses) loisirs à achever (ses) deux Dictionnaires". Le premier comporte, outre XXXVI pages d'introduction et d'additions, 940 pages (format in-8) ; le second, outre XXIII pages d'introduction et un appendice de 155 pages (comportant une notice sur la prosodie bretonne, un dictionnaire des rimes bretonnes, un recueil de proverbes et de dictons), fait 668 pages (y compris le supplément de 12 pages).

Le premier contient une liste des auteurs consultés qui donne vingt noms, à laquelle s'ajoutent des "traducteurs anonymes et conteurs". Parmi ces noms figurent des écrivains comme Brizeux, l'abbé Henry, Goesbriand, l'abbé Durand, Luzel, etc., ou des auteurs de dictionnaires comme Lagadeuc, Grégoire de Rostrenen, Le Pelletier, Le Gonidec, La Villemarqué, l'abbé Roudaut. Dans le second, cette liste disparaît et aux abréviations concernant les trois dialectes de Vannes, Tréguier et Cornouaille, s'ajoutent deux autres ayant trait aux dialectes de l'île de Batz et d'Ouessant. En outre les mots anciens, "hors d'usage" sont identifiés par l'abréviation anc.

Comme le précise l'Avis des éditeurs en 1869, "l'auteur a adopté le dialecte de Léon et s'est attaché à conserver, dans toute sa pureté, l'orthographe raisonnée de Le Gonidec". Le titre de l'ouvrage souligne le choix de l'auteur, mais en notant qu'il donne aussi "les acceptions diverses dans les dialectes de Vannes, Tréguier et Cornouailles". Il ne s'arrête pas là, en fait, puisqu'il mentionne aussi des mots de ces dialectes. La proclamation

des éditeurs, présentant "le Dictionnaire comme étant entièrement composé d'expressions en usage, de mots pris dans la langue parlée", n'est pas cependant strictement exacte : à preuve, il donne le mot eze "bissac", terme emprunté par Grégoire de Rostrenen au Catholicon, avec une erreur sur l'interprétation du vfr. bisague, en latin bisacuta, c'est-à-dire "bisaigüe, doloire", qui se retrouve chez Le Gonidec puis La Villemarqué (qui l'inclut même dans deux phrases). Il a le grand mérite cependant de revenir aux sources. Il refuse les néologismes, estimant que "les traducteurs doivent parfois avoir recours aux équivalents, aux périphrases, pour ne pas charger le breton de mots étrangers à la langue" (Dict. fr.-br. à l'art. Acte). Il introduit même un mot familier ou trivial, mais en le distinguant. Enfin, pour illustrer les différentes acceptions d'un mot, il présente une grande variété d'exemples. Son propos est de présenter un corpus aussi complet que possible de la langue, notamment de la langue parlée, avec la conscience clairement affirmée en exergue qu'"un Dictionnaire n'est jamais fini. (Avis aux travailleurs)".

Jean MOAL

Supplément lexico-grammatical au Dictionnaire pratique français-breton du Colonel A. Troude (Edition 1869), en dialecte de Léon. Landerneau, J. Desmoulins, 1890.

Né à Plouvorn, dans le Haut-Léon, en 1834, l'abbé Moal fut successivement vicaire à Querrien et Arzano, recteur à Guerlesquin, Plourin et Morlaix, et, enfin, aumônier des prisons à Brest, où il mourut en 1893. Comme il le fait remarquer, il aura passé 24 ans aux confins du Tréguier et de la Cornouaille.

Ce Supplément (in-8, VI-525 pages) contient une partie grammaticale (p. 49-93), à laquelle fait suite le lexique. Il aura coûté à son auteur "7 années de recherches sérieuses et d'études comparatives". Si son objectif premier est de "faciliter la traduction du français en breton", il entend aussi contribuer au maintien du breton : "Le Brezonek est une langue ancienne et admirable. Il faut, à tout prix, la maintenir, l'épurer, la glorifier. Cette tâche incombe surtout au Clergé breton : ce doit être

pour lui un devoir de religion" (Prologue, p. 3). Parmi les autorités qu'il mentionne, à savoir Troude, pour son Dictionnaire, l'abbé Hingant, pour sa Grammaire et les abbés Kerlan et Roudaut, il salue plus particulièrement ce dernier. Curé de Ploudiry (né en 1817, mort en 1885), l'abbé Roudaut est l'auteur d'un Supplément aux dictionnaires bretons (Landerneau, J. Desmoulins, 1872, 112 pages, format in-4), contenant un petit glossaire français-breton de 39 pages.

L'abbé Moal dit expressément avoir réalisé son Supplément "conformément aux données" de Roudaut, qui a "beaucoup fait pour vulgariser l'étude (du breton) dans nos campagnes" (Prologue, p. 4). Outre qu'il s'est "principalement occupé d'éviter le Purisme", Moal dit avoir pris "dans l'usage" ses règles et ses exemples (Ibid., p. 4-6). Ceux-ci sont, à ses yeux, très importants puisqu'il fait précéder les deux formules retenues par Troude au seuil de son Dictionnaire par la proclamation qu'"un dictionnaire sans exemples est un squelette".

Henri DU RUSQUEC

Dictionnaire français-breton. Morlaix, A. Chevalier, 1886.

Nouveau Dictionnaire pratique et étymologique du dialecte de Léon. Paris, Leroux, 1895.

Henri de l'Estang du Rusquec est né à Tréflévénez en 1822 et mort le 21 mars 1906, au château de Kerouzéré, à Sibiril (Fin.), commune dont il était maire depuis 1876.

Ouvrages de 492 pages, pour le Dictionnaire français-breton, et de 320 pages (précédées d'une préface de 3 pages), pour celui breton-français, tous deux en format de grand in-octavo, les lexiques de du Rusquec se caractérisent, notamment le second, par un mélange de termes d'origine dialectale et livresque, dont la provenance n'est pas indiquée. C'est seulement dans le second volume qu'il est précisé que l'auteur s'est attaché au dialecte de Léon, mais en mentionnant aussi "les variantes diverses dans les dialectes de Vannes, de Tréguier et de Cornouaille". Ces variantes ne sont que rarement démarquées dans le corps de l'ouvrage.

Il dit s'être conformé, en ce qui concerne l'orthographe et les règles grammaticales, "aux préceptes de Le Gonidec et de La Villemarqué". Mais sa dette, notamment dans le dictionnaire breton-français, ne se borne pas là. On peut constater, en comparant ce dictionnaire et celui publié en 1850 par le continuateur de Le Gonidec, qu'il en demeure largement tributaire. Il adopte sans méfiance des mots comme aedlen "sapin", als ou al "sel, rivation, émanation salée", amvab "stérile", bazour ou pazour "banquier", empruntés par La Villemarqué au vocabulaire cornique du XIIe siècle. De même, des mots gallois comme alarc'h "cygne" ou bahed "sanglier", additions faites par le même La Villemarqué au dictionnaire de Le Gonidec, trouvent droit de cité. Certaines erreurs de La Villemarqué sont conservées : ainsi aprek "contrition", forme refaite du moyen-breton azrec, ou encore l'acception d'"âme", au lieu de "cime", prêtée au mot blenen. Aucun de ces termes n'est distingué de ceux d'origine purement dialectale.

En outre, il faut déplorer l'absence d'errata, malgré nombre de fautes de typographie ou autres : l'article affal (pour affail "rechute") ne donne pas, par exemple, la signification du mot, mais en revanche avance l'étymologie af et fal "mauvais". L'auteur multiplie d'ailleurs les étymologies, insistant, comme il le fait remarquer dans sa préface, "plus que ses prédécesseurs" sur ce point. Mais il est loin de maîtriser le sujet.

Ses ambitions, il est vrai, restent limitées et ne visent pas, comme le dit sa préface, à faire une oeuvre de grand mérite. Dans la réalisation de son Dictionnaire français-breton, très riche en termes français, il est clair qu'il s'est inspiré du Dictionnaire de la langue française de Littré dont il suit assez fidèlement les rubriques, condensant les définitions, les traduisant quand le terme breton lui fait défaut. En somme, il s'agit d'un exercice de thème doublé d'un exercice d'étymologie.

Emile ERNAULT

Dictionnaire breton-français du dialecte de Vannes. Vannes, Lafolye, 1904.

Geriadurig brezonek-gallek - Vocabulaire breton-français. St-Brieuc, Prud'homme, 1927.

Né à Saint-Brieuc en 1852, Ernault fut d'abord professeur d'anglais et d'allemand au Collège Saint-Charles, avant de devenir à l'École des Hautes-Études à Paris l'élève des celtisants Gaidoz et d'Arbois de Jubainville. Une thèse de doctorat-ès-lettres sur Le Parfait en grec et en latin lui valut d'être nommé, en 1886, à la Faculté des Lettres de Poitiers, où se déroula sa carrière universitaire comme enseignant de grec. Pendant 10 ans, il y assura un cours libre de celtique. La retraite le ramena à Saint-Brieuc où il mourut en 1938.

C'est en 1876 qu'il signa son entrée parmi les celtisants en publiant dans la Revue celtique une étude sur Le dialecte breton de Sarzeau, suivie en 1877 par une brochure intitulée De l'urgence d'une exploration philologique en Bretagne. Mais c'est surtout à l'étude du moyen-breton qu'il se consacra. Outre l'édition de plusieurs textes (Mystère de sainte Barbe, Vie de sainte Catherine, Vie de sainte Nonn, Mirouer de la Mort, Mystère de saint Gwéanolé), on lui doit un Dictionnaire étymologique du moyen-breton (1888) et un Glossaire moyen-breton (1895-1896). Non moins importants sont ses travaux philologiques sur le breton, que ce soit ses Notes d'étymologie bretonne, ses Études bretonnes, etc., ou sa Petite grammaire bretonne (1897), ses dictionnaires.

Le Dictionnaire breton-français du dialecte de Vannes est un volume de 239 pages (format in-8), ne comportant ni préface, ni index. Les sources sont indiquées au hasard des rubriques. Les plus importantes sont le Dictionnaire de L'Armerye et les Dictionnaires de Chalons (imprimé et manuscrit). En outre, Ernault se réfère à Grégoire de Rostrenen et à Le Gonidec, ainsi qu'à Loth et aux abbés Buléon et Le Bayon. Il utilise également divers textes en vannetais.

Parfois le terme cité est localisé avec une certaine précision, mais c'est loin d'être la règle. Ainsi, pas moins de cinq variantes sont données pour le mot "enclume", mais sans autre indication.

L'ouvrage devait être complété par un correspondant français-breton, annoncé comme étant en préparation. Mais la seule publication qui suivra sera le Geriadurig.

Ouvrage de 685 pages (format in-16), s'ouvrant sur une préface de X pages, le Geriadurig, de l'aveu de son auteur, doit "beaucoup" au Vocabulaire français-breton de Le Gonidec, réédité, mais considérablement augmenté, par Vallée en 1919 (cf. ci-après). Outre ce dernier, Ernault remercie "pour leurs renseignements et avis divers" René Le Roux et Le Moal, ainsi que Dom Malgorn pour ses notes sur le breton d'Ouessant, Daniel Bernard pour sa communication sur le breton du Cap-Sizun. Enfin, pour le léonais et le cornouaillais, il mentionne les noms de Loeiz Le Floc'h, Yvonic Picard ("vrai cornouaillais", à la mémoire de qui le livre est dédié) et Gabriel Milin (pour des remarques manuscrites). S'agissant du vannetais, il a mis à profit le Supplément de Pierre Le Goff à son Dictionnaire vannetais (cf. ci-après).

Si Ernault prend soin de distinguer les formes dialectales, d'indiquer les variantes d'un même terme, il lui arrive de sacrifier aussi à la tentation du néologisme et de se départir de la rigueur qu'il préconise dans sa Préface, où il note très justement qu'"en tant que dictionnariste (le lexicographe) n'est pas juge, mais un simple "greffier de l'usage" (p. IV). Il ne s'engage pas cependant aussi loin que Vallée dans cette voie (cf. ci-après). L'ouvrage est présenté d'ailleurs comme une synthèse provisoire (car, comme le rappelle la Préface, "un dictionnaire n'est jamais fini") et préparatoire à "l'oeuvre académique par excellence", c'est-à-dire le Dictionnaire.

Pierre LE GOFF

Supplément au Dictionnaire breton-français du dialecte de Vannes par Emile Ernault. Vannes, Lafolye, 1919.

Né en 1860 à Saint-Barthélémy, près de Baud (Morb.), ordonné prêtre en 1884, Pierre Le Goff fut professeur au Petit-Séminaire de Sainte-Anne d'Auray, avant d'être nommé aumônier de l'Institution Notre-Dame-des-Pins à Pluvigner (Morb.) en 1894, puis du Lycée de Pontivy en 1906. Il se retira en 1930 à Sainte-Anne-d'Auray, où il mourut en 1941.

Auteur notamment de Proverbes bretons du Haut-Vannetais en 1902, et d'une Petite histoire littéraire du dialecte breton de Vannes en 1924, il fut plusieurs années durant collaborateur et correcteur de la revue Dihunamb.

Son Supplément au Dictionnaire d'Ernault compte 81 pages (format in-8). Outre des termes nouveaux, il mentionne des variantes ou des acceptions omises par Ernault. Ayant bénéficié de l'aide des abbés Ollivéro, Perron, Héno, Danigo, ainsi que de celle de Loeiz Herriou et de Jean-Pierre Calloc'h, il offre une plus grande variété dialectale. En outre, les termes cités sont le plus souvent localisés avec précision.

Augustin GUILLEVIC et Pierre LE GOFF

Vocabulaire breton-français et français-breton du dialecte de Vannes. Vannes, Lafolye, 1907.

L'abbé Guillevic (1861-1937), originaire de Vannes, fut professeur au Grand Séminaire de Vannes, directeur d'école, curé d'Auray, supérieur du Grand Séminaire et enfin Vicaire général. Avec Pierre Le Goff, il est l'auteur d'une Grammaire bretonne du dialecte de Vannes, précédée d'une introduction d'Ernault sur les dialectes bretons (XIII-151 pages). Publiée en 1902, elle était spécialement destinée aux élèves du cours de breton institué cette année-là au Grand Séminaire, et fut complétée en 1903 par les Exercices sur la grammaire bretonne du dialecte de Vannes (222 pages). Dans le même but, les deux auteurs publièrent en 1904 un Vocabulaire breton-français qui fut réuni en 1907 à un Vocabulaire français-breton, formant un seul volume (format in-8) : le premier contient 81 pages, le second 105, auxquelles s'ajoutent la Préface (8 pages) et l'Errata (2 pages)

L'ambition des auteurs en publiant leurs vocabulaires est surtout de fournir aux élèves un outil pédagogique adapté aux exercices de thème et de version, mais pouvant aussi servir, "en cas de défaillance de la mémoire, à la préparation d'un sermon" (Préface, p. 7). L'ouvrage est condensé et réduit à l'essentiel : indication de la fonction, du genre, parfois du pluriel et quelquefois des différences entre Bas- et Haut-Vannetais.

Les auteurs n'entendent donc pas rivaliser avec le dictionnaire d'Ernault. Leur orthographe est identique à la sienne, hormis la notation ill au lieu de ilh et mb, mp au lieu de nb, np.

François VALLEE

Vocabulaire français-breton de Le Gonidec. Saint-Brieuc, R. Prud'homme, 1919.

Grand Dictionnaire français-breton. Rennes, Imprimerie Commerciale de Bretagne, 1933.

Supplément au Grand Dictionnaire français-breton. La Baule, Skridou Breizh, 1948.

Né à Plounévez-Moëdec (C.-du-N.) en 1860, François Vallée fit ses études secondaires au Collège Saint-Charles à Saint-Brieuc, où il eut pour professeur Ernault, rencontre sans doute déterminante pour le non-bretonnant qu'il était. Licencié en Philosophie, il enseigna à Rennes, au Collège Saint-Vincent, mais, à la mort de son père, il vint vivre aux côtés de sa mère à Saint-Brieuc.

C'est en 1895 qu'il présente devant l'Association bretonne son premier rapport sur La Langue bretonne et les écoles. Deux ans plus tard, il fonde un modeste journal hebdomadaire intitulé Kroaz-ar-Vretoned, qui paraîtra jusqu'en 1920. Membre de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, de l'Union Régionaliste Bretonne, de l'Académie bretonne, il mène une action militante en faveur du breton. Il publie en 1902 ses Leçons élémentaires de grammaire bretonne, qui deviendront en 1904 La Langue bretonne en 40 leçons. Avec René Le Roux, alias Meven Mordiern, il fera paraître sous le pseudonyme de Abhervé des Notennoù diwar-benn ar Gelted koz puis Sketla-Segobrani (1923-1925). Il mourra en 1949.

Il est difficile de reconnaître le Vocabulaire français-breton de Le Gonidec, publié par Troude en 1860 (format in-18, VIII-242 pages), dans l'ouvrage de Vallée (format in-16, XX-598 pages). Celui-ci, présenté comme une "nouvelle édition, mise à jour et considérablement augmentée", n'a qu'un lointain rapport avec l'opuscule édité par Troude. Il offre, en

revanche, plus d'affinités avec le Dictionnaire français-breton de Le Gonidec, publié par La Villemarqué en 1847, auquel il emprunte bon nombre d'additions sans toujours les signaler.

Le but de Vallée, selon sa Préface, a été "tout en conservant autant que possible le fond classique du "Vocabulaire" de Le Gonidec, d'en améliorer la forme, de façon à lui donner plus de portée, et à le rendre plus pratique surtout pour les commençants" (p. I). Mais s'il vise à plus de clarté en distinguant les sens des mots français, en séparant leurs correspondants bretons, en indiquant des pluriels irréguliers ou complexes et certains participes, en mentionnant à la suite de certains verbes les prépositions à employer, il entend aussi grossir le lexique par le recours aux dérivés et aux néologismes.

Dans sa Préface, 13 pages sont consacrées aux dérivations et à l'utilisation des préfixes. Il donne ainsi le mode d'emploi d'un vocabulaire qui se caractérise par ses néologismes mais aussi par ses approximations. Il n'a que trop raison de demander "que l'on ne consulte point le Vocabulaire d'une façon mécanique, comme un répertoire, dans l'idée que, vis-à-vis du mot français, on va recueillir automatiquement l'expression bretonne adéquate ! Un effort de réflexion est toujours nécessaire en vue d'un travail d'interprétation et de comparaison" (p. XV) (1). Mais on ne comprend pas bien pourquoi "capitale" est traduit kêrbenn (au lieu de penn-kêr, chez Grégoire de Rostrenen, Le Gonidec et Troude) alors que "chef-lieu" est rendu par pennlec'h, ni non plus pourquoi le même néologisme levrdi sert à désigner aussi bien une "bibliothèque" qu'une "librairie". De même, kêriadenn "bourgade", n'a pas la valeur diminutive du terme français. Dans ses 26 pages de "notes, remarques, corrections et additions" qui figurent en appendice, Ernault n'aborde guère cette critique de fond, se bornant essentiellement à des corrections formelles (pennzodi au lieu de pennsodi "abrutir", droug-verz au lieu de droug-berz "adversité, calamité, déconvenue, insuccès", etc.). C'est exceptionnellement qu'il dénonce

(1) Cette recommandation est reprise dans la préface du Grand Dictionnaire, mais elle est amputée du membre de phrase "en vue d'un travail d'interprétation et de comparaison" (op. cit., p. XXXIX).

comme "trop hardi" le néologisme lec'h-skeudennadur "décor" (inventé à l'imitation de skeuden-lêac'h'hiou "décoration", chez La Villemarqué). Il ne corrige, en revanche, ni un barbarisme comme belc'hlore "baccalauréat", ni un contre-sens comme ler-loue "basane", qui serait plutôt du "velin". Collaborateur d'un ouvrage qui, aux dires mêmes de Vallée, lui "doit énormément" (Préface, p. XIX), -et auquel il avouera de son côté devoir beaucoup dans son Geriadurig, Ernault bannira cependant de son Vocabulaire breton-français, des termes comme islonk "abîme" (forgé par La Villemarqué), kimingadez "message" (emprunté au moyen-breton), ou encore milgi "lévrier" (emprunté au gallois), etc.

Le Grand Dictionnaire français-breton qui paraîtra douze ans plus tard (format in-8, XLIV-814 pages) n'est qu'une amplification du Vocabulaire. Publié en octobre 1933, l'Avertissement des Editeurs le décrit comme une "véritable "somme" de la terminologie bretonne, avec ses exemples abondants, sa présentation logique et claire, sa capitale introduction sur les préfixes, les suffixes et les lois de la dérivation" (p. XIV). Cette "capitale introduction" est un développement de l'exposé préliminaire du Vocabulaire. Elle est appelée à être complétée par un "Tableau des ressources de la Langue, que prépare l'Académie bretonne, sous la direction de son savant Président, M. Ernault" (p. XV). Outre ce dernier, l'auteur remercie René Le Roux, alias Meven Mordiern, "qui s'est chargé de la mise au net des premières lettres jusqu'au G".

Le compte-rendu consacré à l'ouvrage dans la Revue celtique (1934, t. LI, p. 355-356) ne lui est guère favorable. Mettant en garde les linguistes "contre l'utilisation qu'ils pourraient (en) faire", il déplore que l'auteur "n'ait pas plutôt consacré ses efforts à nous donner un Dictionnaire du breton vivant".

C'est pour répondre à cette critique ("de n'avoir pas suffisamment utilisé les sources populaires") et à celle "de négliger le vannetais", que l'auteur dit avoir rédigé son Supplément (format in-8, XIII-177 pages). Achevé en 1942, celui-ci verra le jour en 1948. L'auteur s'appuie cette fois sur "des écrivains populaires dialectaux" comme Goulven Morvan, Le Moal, Herrieu, Heno, Yeun ar Go, etc.

On peut aussi reprocher à l'ouvrage, comme le fait Pierre Le Roux dans son compte-rendu (Annales de Bretagne, 1934, t. XLI, p. 298-303), de ne pas établir de distinction entre mots forgés et mots en usage. Car, si les mots "restitués conformément aux lois phonétiques" ont droit à l'as-térisque, les néologismes ne sont pas, quant à eux, démarqués, Vallée ayant estimé qu'ils "se reconnaîtront facilement à première vue". C'est cependant trop demander au néophyte.

Sans le secours du terme français, c'est souvent une gageure d'identifier la réalité qui se cache sous le néologisme breton : acerotherium (ancêtre fossile du rhinocéros, sans corne) est traduit digornvil "animal sans cornes" ; boa devient par suite d'une intention étymologique naer-ejen "serpent-boeuf", etc. Un néologisme français comme accubitoire, traduit fled-preja ou gwele-preja, prête lui-même à discussion.

En définitive, comme le souligne Pierre Le Roux, le Dictionnaire de Vallée peut surtout être "utile à ceux qui ont déjà une bonne connaissance de la langue".

x

x x

Le premier fascicule de l'A.L.B.B. ayant été publié en 1924, il n'a pas été tenu compte des dictionnaires et lexiques postérieurs à 1940, comme ceux de Roparz Hémon (1943, 1964, 1970), de Laurent Stéphan et Visant Seité (1956, 1979) ou encore de Jean Le Du et Yves Le Berre (en cours de publication).

S'agissant des cartes à lexème unique, la recension des formes a été arrêtée au XIXe siècle (Dict. celto-breton de Le Gonidec).

En revanche, il a été fait appel, pour le moyen-breton, à d'autres sources que les dictionnaires quand elles faisaient mention de formes intéressantes :

BARBE : Le Mystère de Sainte Barbe, texte de 1557, a été publié par E. Ernault (Nantes, 1885).

CATHELL : Buhez an Itron sanctes Cathell, texte imprimé à Morlaix en 1576, a été publié par E. Ernault (Revue celt., 1889, t. IX).

DOCTRINAL : Doctrinal ar Christenien, imprimé à Morlaix, cité par E. Ernault dans son Glossaire moyen-breton et daté par lui de 1628, mais qui aurait été composé en 1645.

INSTRUCTIONEU : Instructioneu santel, texte publié par Marion, chez Galles, à Vannes, en 1790 (en dial. vann.).

INSTRUCTION : Instruction ... var ar Rosera, par Charles Bris, chez Derrien, à Quimper, au début du XVIIIe s. (en dial. de Léon).

JERUSALEM : La Destruction de Jérusalem, texte sans doute du XVe s., n'est connu que par les citations du Dict. manuscrit (p. 1442-1466) et imprimé de Dom Le Pelletier. Elles ont été éditées par R. Hémon (Dublin, 1969).

JESUS : Le Grand Mystère de Jésus, a été publié, d'après l'édition de 1530, avec des variantes de 1622, par Hersart de La Villemarqué (Paris, Didier, 1865).

MIDDLE-HOURS : sous le titre de Middle-Hours (Heures en moyen-breton) ont été publiées par Whitley Stokes, à Calcutta, en 1876, un livre d'Heures (1565-1568), un extrait du missel de Léon (1526) et un catéchisme imprimé en 1576.

MIROUER (1621) : An Mirouer a Confession a été traduit du français par Tanguy Guéguen et imprimé chez G. Allienne à Morlaix en 1621.

MIROUER (1575) : Le Mirouer de la Mort a été publié par E. Ernault (Revue Celt., 1910-1917-19, t. XXXI-XXXVII).

NOMENCLATOR : Intitulé Nomenclator communium rerum propria nomina gallico idioma indicans ... Auctore Hadriano Ivnio, ... en cette dernière édition a esté adioustee la Langue bretonne par G. Quiquier de Roscoff, l'ouvrage a été publié à Morlaix, chez G. Allienne, en 1633. Des citations en sont faites par E. Ernault dans son Glossaire moyen-breton.

NONNE : La Vie de sainte Nonne (fin XVe ou XVIe s.) a été publiée par l'abbé Sionnet et Le Gonidec en 1837, à Paris, et par E. Ernault, en 1887 (Revue celt., t. VIII).

NOVELOU : An Nouelou ancient ha devot est un recueil de Noël's bretons publié par La Villemarqué, d'après l'édition de 1650, dans la Revue celt. (1889-1892, t. X-XIII).

x

x x

Les brèves notices étymologiques consacrées à chaque terme breton ont surtout pour but de le situer dans le contexte linguistique et de fournir des éléments de référence. On trouvera ci-après la liste des principaux ouvrages consultés :

- ERNAULT (E.), Glossaire moyen-breton. Paris, Bouillon, 1895.
- FALC'HUN (F.), Histoire de la langue bretonne d'après la géographie linguistique. Paris, P.U.F., 1963, 2 vol. - Réédition en 1981, à Paris (Union Générale d'Édition).
- FLEURIOT (L.), Dictionnaire des gloses en vieux-breton. Paris, Klincksieck, 1964.
- GUYONVARCH (Chr.-J.), Dictionnaire étymologique du breton ancien, moyen et moderne. Rennes, Ogam-Celticum, 1973, 1975, 6 fasc.
- HEMON (R.), Geiriadur istorel ar Brezhoneg. Al Liamm, 1958, fasc. A ; Præder, 1959-1979, fasc. 1-36.
- HENRY (V.), Lexique étymologique des termes les plus usuels du breton moderne. Rennes, Pléhon et Hervé, 1900.
- LOTH (J.), Les mots latins dans les langues brittoniques. Paris, Bouillon, 1892.
- POKORNY (J.), Indogermanisches Etymologisches Wörterbuch. Bern, Francke Verlag, 1959, 1969, 2 vol.
- The Oxford English Dictionary (The Compact edition of). Oxford, 1972.
- THOMAS (R.-J.), Geiriadur Prifysgol Cymru. Caerdydd, Gwasg Prifysgol Cymru, vol. I, 1950-1967 ; fasc. 22-29, 1968-1979.

- VENDRYES (J.), Lexique étymologique de l'irlandais ancien. Dublin, Institute for advanced studies. Paris, Centre National de la Recherche Scientifique, 1959, 1960, 1974, 1978, 4 fasc.
- VON WARTBURG (W.), Französisches Etymologisches Wörterbuch. Tübingen, 1948-, Bâle, 1978.

ATLAS LINGUISTIQUES

L'ATLAS LINGUISTIQUE DE LA BASSE-BRETAGNE, par Pierre Le Roux.

Cet Atlas (en abrégé A.L.B.B.) comporte 6 fascicules publiés de 1924 à 1963 : I en 1924, II en 1927, III en 1937, IV en 1943, V en 1953, VI en 1963 (1). Chaque fascicule contient 100 cartes à l'échelle 1:800.000, sauf les tomes V et VI qui ont, respectivement, 104 et 112 cartes. Le recours à une numérotation -bis fait cependant que l'ensemble est numéroté de 1 à 600.

L'enquête a été effectuée par Pierre Le Roux en deux temps : de 1911 à 1913 et en 1919-1920. Aux 77 points d'enquête retenus, sur les quelque 640 communes bretonnantes, est venu s'ajouter, dans les deux derniers fascicules, Trégornan, en Glomel (C.-du-N.) (Pt.57). Dans ces fascicules sont mentionnées en outre des formes extraites d'enquêtes partielles intéressant 83 autres points. Le réseau de l'A.L.B.B. est nettement plus serré que celui de l'Atlas Linguistique de la France (12 % des communes contre environ 1,5 %).

La numérotation est faite d'Ouest en Est et du Nord au Sud (sauf pour le point 84, Languidic) : de 1 à 13 pour le Léon, de 15 à 22 pour le Trégor, de 23 à 25 pour le Goëlo, de 30 à 57 pour la Cornouaille, de 60 à 84 pour le Vannetais et enfin 90 pour le Bourg-de-Batz (L.-A.).

(1) Edité par Plihon et Hommay, à Rennes, et H. Champion, à Paris, puis Plihon et Droz, à Paris, et enfin Plihon seul. Les premiers fascicules, aujourd'hui épuisés, ont été réédités par les Editions Armoricaïnes, avenue du Général de Gaulle, au Bourg-Blanc, 29212 Plabennec.

Liste des communes dont le n° figure sur les cartes

1 Ouessant	32 Brasparts	60 Plélauff
2 Plourin	33 Berrien	61 Cléguérec
3 Landéda	34 Peumerit-Quintin	62 Ploërdut
4 Saint-Frégant	35 Corlay	63 Noyal-Pontivy
5 Ile de Batz	36 Crozon	64 Bubry
6 Santec	37 Plomodiern	65 Pluméliau
7 Molène	38 Lennon	66 Saint-Allouestre
8 Trébabu	39 Plounévezel	67 Calan
9 Bohars	40 Plévin	68 Pluvigner
10 Trémaouézan	41 Mur	69 Locqueltas
11 Plouvorn	42 Ploaré	70 Ploemeur
12 Saint-Sève	43 Ederne	71 Merlevenez
13 Locmêlar	44 Roudouàllec	72 Groix
15 Ploumeur-Bodou	45 Ile de Sein	73 Ploemel
16 Pleubian	46 Plogoff	74 Ploeren
17 Prat	47 Plouhinec	75 Theix
18 Plougasnou	48 Pluguffan	76 Ile d'Arz
19 Plouzélambre	49 Elliant	77 Locmariaquer
20 Tréglamus	50 Scaër	78 Saint-Pierre-Quiberon
21 Lohuec	51 Le Faouët	79 Saint-Gildas-de-Rhuys
22 Saint-Fiacre	52 Plomeur	80 Damgan
23 Bréhat	53 Clohars-Fouesnant	81 Houat
24 Ploubazlanec	54 Névez	82 Sauzon
25 Piéguien	55 Tréméven	83 Locmaria
30 Plougastel-Daoulas	56 Clohars-Carnoët	84 Languidic
31 Rumengol	57 Trégornan	90 Bourg-de-Batz

Liste des points d'enquêtes partielles

4o Plounevez-Lochrist	39o Collorec	62ne Plouray
6s Plouénan	40 Plévin	63 Noyal-Pontivy
8n Plouarzel	40e Glomel	63ne St-Gérand
9n Milizac	41o Caurel	63s 1.St-Thuriau
11no Plouzévédé	41so Saint-Aignan	- 2.Moustoir-Remungol
12o Guiclan	42o Plogonnec	63se Naizin
12s Pleyber-Christ	47se Plozevet	64 Bubry
12se Plourin	50 Scaër	64ne Guern
13o La Martyre	50ne Gourin	64s Quistinic
18s Garlan	50 ² ne Guiscriff	65ne Bieuzy
19no Plestin	50no Coray	65o Remungol
19s Plounérin	51n Langonnet	65s 1.Guénin
20s Pont-Melvez	51e Berné	- 2.St-Jean-Brévelay
21n Guerlesquin	51se Lanvenegen	65so St-Barthélémy
21no Plougonven	52 Plomeur	66no Moréac
21o Plougonver	53o La Forêt	66so 1.Bignan
21s Plourac'h	54 Nevez	- 2.Moustoirac
22o Bourbriac	54ne 1.Trégunc	67n Plouay
22s Senven-Léhart	- 2.Lanriec	68n 1.Baud
25so Tressignaux	- 3.Beuzec-Conq	- 2.Camprs
32n Botmeur	54no Riec	68ne Plumelin
34ne Kerien	55e Arzano	69n Colpo
34o Duault	56ne Moëlan	69ne Plaudren
35n Vieux-Bourg-Quintin	60no Plouguernevel	74s Baden
35o St-Nicolas-du-Pélem	60so Mellionec	76 Ile d'Arz
35so St-Ygeaux	60ne Laniscat	76o Ile-aux-Moines
35s Plussulien	61e Neuillac	79o Sarzeau
38no Pleyben	61s Malguenac	

L'ATLAS LINGUISTIQUE DE LA FRANCE, par J. Gilliéron et E. Edmont.

Publié de 1902 à 1910 (1), l'Atlas Linguistique de la France comporte 35 fascicules et 1920 cartes à l'échelle 1:750.000. Il est divisé en 3 séries :

- La première seule concerne l'ensemble de la France. Elle contient 1421 cartes, avec les mots classés dans l'ordre alphabétique, de "abeille" à "vrille".
- La seconde série, notée B, numérotée de 1422 à 1747 (des mots "s'abriter" à "vous autres"), soit 326 cartes, intéresse la France méridionale, au sud d'une ligne allant de la Vendée au Jura.
- La troisième série, notée C, numérotée de 1748 à 1920 (des mots "abricot" à "voler"), soit 173 cartes, couvre aussi la France méridionale, mais au sud d'une ligne qui va du Cher à l'Ariège.

L'enquête faite par E. Edmont, de 1897 à 1901, porte sur 639 communes de l'ensemble du domaine gallo-roman (à l'exception des points 899 et 990 qui sont de langue italienne). Le réseau est assez lâche puisque la France, à elle seule, compte quelque 38 000 communes.

Les points ici retenus en Haute-Bretagne sont :

- | | |
|---------------------------------------|----------------------------------|
| 445: Issé (L.-A.) | 471: Trévron (C.-du-N.) |
| 446: Sucé (L.-A.) | 475: Noyal-Muzillac (Morb.) |
| 451: St-Melaine (I.-et-V.) | 476: Guérande (L.-A.) |
| 453: Messac (I.-et-V.) | 481: Plévenon (C.-du-N.) |
| 460: Vieuxviel (I.-et-V.) | 482: Noyal (C.-du-N.) |
| 461: Montreuil-sur-Ille (I.-et-V.) | 483: Loscouët-sur-Meu (C.-du-N.) |
| 462: L'Hermitage-Mordelles (I.-et-V.) | 484: Loyat (Morb.) |
| 463: Comblessac (I.-et-V.) | 485: Crédin (Morb.) |
| 465: St-Jean-la-Poterie (Morb.) | 486: Plumêlec (Morb.) |
| 466: Besné (L.-A.) | 493: Plouvara (C.-du-N.) |
| 467: Chéméré (L.-A.) | 494: Uzel (C.-du-N.) |
| 470: La Gouesnière (I.-et-V.) | |

(1) Edité par H. Champion, à Paris.

LISTE DES ABREVIATIONS

<u>all.</u> : allemand	<u>goth</u> : gothique
<u>angl.</u> : anglais	<u>ir.</u> : irlandais
<u>br.</u> : breton	<u>lat.</u> : latin
<u>celt.</u> : celtique	<u>moy.</u> : moyen
<u>corn.</u> : cornique	<u>mod.</u> : moderne
<u>fr.</u> : français	<u>rég.</u> : régional
<u>gaél.</u> : gaélique	<u>trég.</u> : trégorois
<u>gaul.</u> : gaulois	<u>v.</u> : vieux
<u>germ.</u> : germanique	<u>vann.</u> : vannetais

A.L.B.B. 1 - HALEINE : ANAL, ALAN

- CATHOLICON (1499)
alazn : g.alaine.l.hic hanelitus
- NOVELOU (1650)
azlan : (haleine).
- MAUNOIR (1659)
alan : halene.
- LE PELLETIER (1716)
alann : haleine, respiration.
- CHALONS (1723)
hanal, henal : halene, respiration, souffle. Pl. hanaleu.
- GREGOIRE DE ROSTRENE (1732)
alan, anal : haleine. Pl. -ou. Vann., hanal, henal. Pl. -eu.
- L'A. (1744)
henale, hanaele, s.m. : haleine. Pl. -eu.
- LE GONIDEC (1821)
alan ou halan, s.f. : haleine, respiration. Pl. -ou ou -iou.
Vann., anal ou hanal ou enal.

ETYM. :

C'est d'un celt. *anatto-, d'une racine verbale an- "souffler" que sont issus l'ir. anít, le gall. anail, le con. anal, le gall. anadl et le br. anal. Le lón. alan et le trég. aelan résultent d'une métathèse de anazl en alazn et de *aznal en azlan, puis évolution en aelan (cf. de même banal/balan).

3 - CLEF (de la maison...) : ALHOUËZ

- CATHOLICON (1499)
alhuez : g. cleff. l. hoc serratorium.
- MAUNOIR (1659)
alhuez, alc'huez : clef.
- LE PELLETIER (1716)
alc'hwez : clef.
- CHALONS (1723)
alhüé : clef.
- GREGOIRE DE ROSTRENE (1732)
alc'huëz : clef. Pl. -you. Trég., alc'houë, pl. -au ; alfe, pl. -au.
Vann., alhüé, pl. -ëü.
- L'A. (1744)
alhüé, s.m. : clef. Pl. -huïeu.
- LE GONIDEC (1821)
alc'houez, alc'houë, s.f. : clef ou clé (...). Pl. alc'houésiou.

ETYM. :

Après d'Arbois de Jubainville (*Etudes grammaticales sur les langues celtiques*, p. 50), V. Henry (*Lexique étymologique du breton moderne*, p. 7) suppose le mot "abstrait d'un vb. latin corrompu *alcavidare (mbr. alhuezaz, br. alc'houëza) "former à clef", lequel serait issu par métathèse d'un bas-lat. *aclavidare, dér. de lat. clavis "clef". - Cette étymologie est récusée par Ch.-J. Guyonvarc'h (*Dictionnaire étymologique du breton ancien, moyen et moderne*, p. 356-357) : "Le -ou- breton ne peut venir de av- (= aw) *DEBM* 200 et la métathèse alc- / acl- est contredite par les correspondances brittoniques". Au br. répondent le v. corn. alwed, le corn. mod. alweth, alweth, le gall. allwedd, allwydd (en face des formes dialectales allweth, allwath, alwed, alwe, localisées au sud de la rivière d'Ystwyth ; cf. Alan R. Thomas, *The Linguistic Geography of Wales*, fig. 96). "Une métathèse à partir de *aclavia ne serait possible, observe Ch.-J. Guyonvarc'h (p. 357), au niveau du brittonique commun, que par le biais d'une altération de la voyelle radicale et d'une celtisation du suffixe : *alcavia (devenant) *alccovia".

9 - SOIREE : ABARDAEZ, PARDAEZ

- CATHOLICON (1499)
abretdaez : g. soir, l. sero.
- JESUS (1530)
abardahez, abredahez : (soir)
- MAUNOIR (1659)
abardaés : au soir
abardahé : le soir
da abardahez : à la vesprée.
- LE PELLETIER (1716)
abardaez ou abardez : soir, soirée, vèprée, l'espace de temps qui est après vèpres ou depuis 3 h. après-midi jusques à la nuit.
- GREGOIRE DE ROSTRENE (1732)
par-daëz, ar pardaëz, a bardaëz, an abardaëz : soir, la vèprée, depuis les 3 heures jusqu'au soleil couché. - Se dit dans le H.-Léon, en Trég., du côté de Morlaix et dans la B.-Corn.
- LE GONIDEC (1821)
abardaez, s.m. : soir, soirée, vèprée. Pl. abardaésiou. - On dit aussi pardaez dans le même sens. - Hors de Léon, abardé.
- TROUDE (1842)
pardaez, abardaez, s.m. : soir, soirée. Pl. abardaésiou.
- LE GONIDEC - HV (1847)
pardaez, abardaez, s.m. : soir, la dernière partie du jour, les dernières heures du jour ; soirée, l'espace de temps qui est depuis le déclin du jour jusqu'à ce qu'on se couche ; vèpre ou vèprée. Pl. pardaésiou.
- LE GONIDEC - HV (1850)
abardaez, s.m. : soir, soirée, vèprée. Pl. abardaésiou. On dit aussi pardaez, dans le même sens. Hors de Léon, abardé,
pardaez, s.m. : soir, l'espace de temps qui s'écoule depuis trois heures après-midi jusqu'au soleil couché.
- TROUDE (1869, 1886)
abardaez, pardaez, s.m. : soir. Trég. et Corn. abarde, abardae.

- TROUDE (1876)
abardaez, s.m. : moment du jour aux environs de 7 et 8 heures du soir en été. Trég. et Corn., abardae, abarde.
- pardaez, s.m. : portion du jour qui correspond aux dernières heures du soleil.
- DU RUSQUEC (1886)
abardaez, abredahez, s.m. : crépuscule, lumière du soir.
- pardaez, s.m. : heure tardive du jour.
- DU RUSQUEC (1895)
abardaez, abardé, s.m. : crépuscule, pl. abardaésiou, par abréviation pardaez.
- pardaez, s.m. : soir, crépuscule. Pardaez-noz, s.m. : crépuscule.
- MOAL (1890)
abardaez : soir.
- LE GONIDEC-VALLEE (1921)
abardaez : soir, avant la nuit.
- LE GOFF (1919)
àher, adv. : ce soir, bientôt (Groix).
- ERNAULT (1927)
abardaez, s.m. : soir, soirée, vers 7 et 8 heures en été. Trég. abardae pl. -iou.
- VALLEE (1931)
abardaez, s.m. : soir, avant la nuit. Pl. -iou.

ETYM. :

Le br. pardaez serait pour ⁺pred-aez "moment du repos", devenant par métathèse ⁺perdaez et pardaez (Ch.-J. Guyonvarc'h (op. cit., p. 31)). La forme abardae(z) serait une locution adverbiale procédant de ⁺a-bred-aez (cf. moy.br. a bret, abred "à temps, de bonne heure"). Le br. pred "moment" serait associé au moy.br. aez emprunté au v. fr. aïse (bas-manceau aez). Le mot est inconnu en vannetais, hormis à Groix [abea:n] "ce soir".

9 - SOIREE : ENDERV

- CATHOLICON (1499)
enderu : g. (soir).l.hec multra (= heure de la traite des vaches).
- MAUNOIR (1659)
endervv : le soir, à l'heure de vespres.
- da endervv : à la vesprée.
- LE PELLETIER (1716)
enderf ou enderu ou enderw : l'espace de temps qui s'écoule entre 3 heures après-midi et la nuit. C'est la vêprée.
- CHALONS (1723)
anderhùe : la vesprée, l'après-dîné.
- GREGOIRE DE ROSTRENEC (1732)
enderu : soir, la vêprée, depuis les 3 heures jusqu'au soleil couché. Se dit à Ouessant, en B.-Léon, en Corn. et en Trég. - Van. anderv, anderù, ènderu. ènderu, an ènderu, an èndervez : vêpre, vêprée.
- L'A. (1744)
anderhue : après-dinée.
- LE GONIDEC (1821)
enderf ou enderu, s.m. : le soir, l'espace de temps qui s'écoule depuis 3 heures après-midi jusqu'au soleil couché, vêpres ou vêprée. - Van. anderv.
- LE GONIDEC - HV (1847)
ènderf ou ènderu, s.m. : soir, la dernière partie du jour, les dernières heures du jour ; vêpre ou vêprée, le soir, la fin du jour. En Vann., ànderf, ànderu.
- LE GONIDEC - HV (1850)
ènderf ou ènderu, s.m. : le soir, l'espace de temps qui s'écoule depuis trois heures après-midi jusqu'au soleil couché. Vêpres ou vêprée. En Vann., ànderu.
- TROUDE (1869, 1886)
anderu, anderv, s.m., Vann. : soir.
- ERNAULT (1904)
anderù, s.m., Vann. : après-midi. D'anderù noz : au soir.
- GUILLEVIC - LE GOFF (1907)
anderù, s.m. : après-midi, soir. Pl. -ieu.

- LE GONIDEC - VALLEE (1921)
enderv, s.m. : soir, après-midi.
- ERNAULT (1927)
enderv, s.m. : soir, après-midi. Vann., anderü.
- VALLEE (1931)
enderv, s.m. : soir, après-midi.

ETYM. :

Au br. enderu "après-midi" répondent le gall. anterth "matin" et le v. ir. anteirt "moment entre neuf heures et midi". Plutôt que le lat. ante tertiam, J. Loth (Mots latins, p. 133) suggère d'y voir le lat. intra tertiam, avec, en br., passage de la spirante dentale à une labiale. Ce serait à l'origine le "temps de tierce", s'étendant de neuf heures à midi.

10 - COULEUVRE : AER

- CATHOLICON (1499)
azr guyber : g. couleuvre d'eau. l.hic ydr.
- NOVELOU (1650)
aezr : (serpent)
- MAUNOIR (1659)
äer : couleuvre. Pl. äeret.
äer, vibër : vipère.
- LE PELLETIER (1716)
aer, de deux syll. aher, azer, et selon Mr. Roussel aezr : couleuvre, serpent. Aer-wiber : vipère.
gwiber : vipère, serpent. Pl. gwiberet.
- CHALONS (1723)
aere : couleuvre, vipère. Pl. airèt.
- GREGOIRE DE ROSTRENE (1732)
äer : couleuvre. Pl. -ed. Vann., id.
äer-viber, vyber : vipère. Pl. äered-viber, vybered.
- L'A. (1744)
aire, s.f. : couleuvre. Pl. -ett ou -ron.
aere, s.f. : vipère. Pl. Aeron.
- LE GONIDEC (1821)
aer, s.f. : serpent, reptile. Pl. äered. - Aer-viber, s.f. : vipère. Pl. äered-viber.

ETYM. :

Le moy. br. azr est pour ⁺nazr, en v. br. natr dans natrolion, pluriel d'un adjectif signifiant "de serpent" (L. Fleuriot, Dict. des gloses en v. br., p. 264). Le mot apparaît au pluriel dans Stornadred "la rivière aux couleuvres", lieu mentionné en 1169 où fut bâtie l'abbaye Saint-Maurice-de-Carnoët (en Clohars-C., Fin.). Comme le v. corn. nader, le gall. noidr et l'ir. nathir, le br. remonte à un celt. ⁺natro- et est apparenté au goth. nadre aussi bien qu'au lat. natrux. L'angl. adder présente aussi l'aphérèse de n- initial.

10 - VIPERE : VIBER, AER-VIBER

- CATHOLICON (1499)
azr quyber : g. coleure deaue. 1. hic ydr. di vel hec ydra / dre.
- MAUNOIR (1659)
viber : vipère.
- LE PELLETIER (1716)
aer-wiber : vipère.
- GREGOIRE DE ROSTRENEN (1732)
vyber : vipère, petit serpent très-venimeux. Pl. -ed.
aër-vyber : vipère. Pl. aëred-vyber.
- LE GONIDEC (1821)
aer-viber, s.f. : vipère, petit serpent vivipare très-venimeux. Pl. aëred-viber. Ce mot doit être hybride, formé du breton aer, serpent, et du latin vipera.
- TROUDE (1842)
aer-viber, s.f. : vipère. Pl. aëred-viber.
- LE GONIDEC - HV (1847)
aer-viber, s.f. : vipère, espèce de serpent vivipare et fort dangereux. Pl. aëred-viber.
- LE GONIDEC - HV (1850)
aer-wiber, s.f. : vipère.
- TROUDE (1869-1886)
aer-viber, s.f. : vipère. Pl. aered-viber.
- TROUDE (1876)
aer-viber, s.f. : vipère, animal.
viber : voyez aer-viber.
- DU RUSQUEC (1886)
aer-viber, s.f. : vipère. Pl. aered-viber.
- DU RUSQUEC (1895)
aër-viber, s.f. : vipère. Pl. vibered.
- ERNAULT (1904)
vipér, vibér, s. : vipère.

- GUILLEVIC - LE GOFF (1907)
viper, s.f. : vipère. Pl. vipered.
- LE GONIDEC - VALLEE (1921)
aer-wiber, s.f. : vipère.
- ERNAULT (1927)
aer-wiber : vipère. Pl. aered-wiber.
- VALLEE (1931)
aer (pour naer)-wiber, s.f. : vipère. Pl. (n)aered-, Vann. (n)aeron-.

ETYM. :

Le moy.-br. quyber est l'équivalent exact du gall. quiber, issu du lat. vipera. Le fr. vipère est une forme savante qui s'est substituée au v. fr. quivre, vivre (d'où procède le nom de la vive, poisson dont la piqûre des aiguillons de la nageoire dorsale est venimeuse).

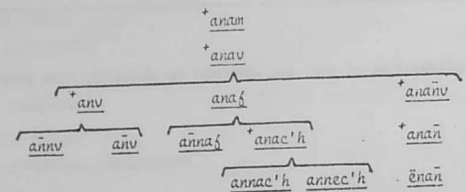
10 - ORVET : ANAF, ANV

- CATHOLICON (1499)
anaff : g. auvain. l. salpiga.
- LE PELLETIER (1716)
anv ou anf : en Léon et Tregher est un petit serpent que l'on dit être privé de la vue. Pl. anvou et anviou. C'est, je crois, celui que nous nommons en français anvot et anvain, nom qui vient sans difficulté du breton. On dit en proverbe "Si sourd oioit et anvain voioit, homme du monde ne vivroit". Nos Bretons ajoutent ordinairement aezr, anv-æezr.
- LE GONIDEC (1821)
anv, s.m. : petit serpent que l'on dit privé de la vue. Pl. anvou ou anved.
- TROUDE (1876)
anif (anc.) : fourmi venimeuse.
- DU RUSQUEC (1895)
anv, s.m. : petite couleuvre.
- ERNAULT (1904)
enan, s.m. : orvet. Pl. -ed.
- GUILLEVIC - LE GOFF (1907)
enan, s.m. : orvet. Pl. -ned.
- LE GOFF (1919)
enan (Arvor), s.f. : orvet, envoye, "envin". Ailleurs, enan, nenan (Argoat).
- ERNAULT (1927)
anaf (Trég.), anve(z), anuz dall : orvet. Vann., enan.
- VALLEE (1931)
anaf (Trég.), anuz dall, s.m. : orvet. Vann. enan.

ETYM. :

Le br. anaf présente de nombreuses variantes (cf. E. Ernault, Annales de Bretagne, 1902, t. XVII, p. 521-523, 534, et le tableau généalogique dressé par lui, reproduit ci-dessous). Ce terme, auquel répond le v. corn. anaf glossé stilio (= stellio), apparaît en v.br. sous la forme anani (L. Fleuriot, op. cit., p. 63). Il se rattacherait, selon Ernault

(op. cit., p. 109), au moy. br. anaff "défaut, blessure", gall. anaf "défaut physique", v. ir. anim, "à cause de la cécité prétendue de l'orvet, ou de sa fragilité réelle... ou enfin pour quelque autre association d'idée". Le fr. anvoie, et fr. de Haute-Bretagne anvin, anvé, etc., remontent au lat. anguis "serpent, couleuvre".



10 - ORVET : PENTEFENŨ

- LE GOFF (1919)
pentefeñũ : orvet, envoye (Bas-Vann.).
- ERNAULT (1927)
pentefeñũ : orvet (Vann.)

ETYM. :

L'Étymologie de ce mot, qui apparaît au point 62, nous est inconnue.

11 - CONNAITRE : ANAVEZOUT, ANAOUT

- CATHOLICON (1499)
aznauout : g. cognoistre. l. nosco.
- CATHELL (1576)
aznauoult : (connaître)
- NOMENCLATOR (1633)
aznaout : connoitre.
- MAUNOIR (1659)
aznaout : connoistre.
- LE PELLETIER (1716)
aznaout : connoitre, reconnoitre.
- CHALONS (1723)
anaouein, hanaouein : connoitre.
- GREGOIRE DE ROSTRENEN (1732)
aznavout, aznaout : connaître. Vann. anañeñ, anañeñ.
- L'A. (1744)
hanouein ou hanau : connoitre.
- LE GONIDEC (1821)
anavézout, anavout, aznaout, anaout : connaître.

ETYM. :

Le br. anaout (et ses variantes anavezout, anavout, anaouein) est un composé formé avec le verbe bout "être" sur un radical anat (en moy. br. aznat, haznat), d'un celt. ⁺ati-gna-to- "bien connu" (cf. le nom d'homme gaul. Ategnatos). On en rapprochera le gall. adnabot "connaître" et le v. gall. (hep) amgnaubot glossé "(sine) mente".

12 - CHARRUE : ARAR, ALAR

- CATHOLICON (1499)
ararz : g. charrue. l. hoc aratrum.
- CATHOLICON (s.d., 1522)
arazr : g. charrue. l. hoc aratrum.
- MAUNOIR (1659)
arar : charrue.
- LE PELLETIER (1716)
arazr, arar, et par corruption alar : charrüe.
- CHALONS (1723)
arère ou arraise : charüe.
- GREGOIRE DE ROSTRENE (1732)
alazr, arazr : charrue. Pl. aelezzr, aeezr. - Van. arer, pl. erer.
- L'A. (1744)
araire. f. : charrüe. Pl. arairieu.
- LE GONIDEC (1821)
arar, et par abus alar, s.m. : charrue.
- TROUDE (1842)
arar, alar, s.m. : charrue. Pl. erer, eler.
- LE GONIDEC - HV (1847)
arar, et, par abus, alar, s.m. : charrue, machine à labourer la terre.
Pl. éerer ou éler.
- LE GONIDEC - HV (1850)
arar, et, par abus, alar, s.m. : charrue, machine à labourer la terre.
Pl. éerer ou éler.
- TROUDE (1869, 1876, 1886)
alar, arar, s.m. : charrue. Pl. eler, erer. Vann. arer, s.m., pl. erer.
- DU RUSQUEC (1895)
alar, arar, s.m. : charrue. Pl. eler.
- ERNAULT (1904)
arèr, arèr, s.f. : charrue. Pl. -ieu.

- GUILLEVIC - LE GOFF (1907)
arèr, alèr, s.f. : charrue. Pl. -ieu.
- LE GONIDEC - VALLEE (1921)
arar ou alar, s.m. : charrue. Pl. erer, eler.
- ERNAULT (1927)
arar, alar, s.m. : charrue. Pl. erer, eler. Vann. arer, aler, s.f. ; pl. -ieu.
- VALLEE (1933)
arar ou alar, s.m. : charrue. Pl. erer, eler.

ETYM. :

Le br. arar, auquel correspondent le v. corn. aradar, le gall. aradr et l'ir. arathar, est issu d'un celt. *aratro-, et non du lat. aratrum, à l'origine du fr. araire (cf. Loth, Mots lat., p. 133). Le mot est formé sur une racine *ar "cultiver, labourer", représentée aussi bien en grec qu'en lat. ou en goth. - la variante bretonne alar résulte d'une dissimilation. La forme périphérique arar serait selon F. Falc'hun, qui la fait remonter au latin aratrum, "plus archaïque" (op. cit., p. 288). Elle n'est attestée par aucun dictionnaire, si non par une correction manuscrite, en écriture du XVII^e siècle, portée dans un exemplaire du Sacré collège de Jésus, appartenant à la Bibliothèque Municipale de Brest.

12 - CHARRUE : AVE

- CHALONS (1723)
avai : attelage, attirail, harnois.
- GREGOIRE DE ROSTRENE (1732)
avay, avey : harnois, charrette avec tout son équipage pour la faire mouvoir. Pl. aveyëu. Du dial. de Vannes.
- L'A. (1744)
avai, f. : attelage. Pl. avayeu.
- LE GONIDEC (1821)
ave, s.m. : attelage, charrette avec tout son équipage, harnais. Pl. aveieu. Du dial. de Vannes.
- LE GONIDEC - HV (1850)
avê, s.m. : attelage, charrette avec tout son équipage. Harnais. Pl. aveieu (de trois syll., a-vê-ieu). Ce mot est du dialecte de Vannes.
- TROUDE (1869, 1886)
ave, s.m., Vann. : attelage.
- TROUDE (1876)
avê, s.m., Vann. : attelage, charrue avec tout son équipage.
- DU RUSQUEC (1895)
ave, s.m. : attelage. Pl. -iou.
- ERNAULT (1904)
ave, s.m. : attelage, harnais, charrette avec tout l'équipage. Pl. -ieu.
- GUILLEVIC - LE GOFF (1907)
ave, s.m. : attelage, harnais. Pl. -ieu.
- LE GONIDEC - VALLEE (1921)
ave, s.f., Vann. : attelage.
- ERNAULT (1927)
avê, s.m., Vann. : attelage, harnais, charrette avec tout l'équipage. Pl. -ieu.
- VALLEE (1931)
avê, s.f., Vann. : attelage, harnais, charrette équipée avec le cheval attelé. Pl. -ieu.

ETYM. :

Le br. ave est un emprunt au v. fr. avei "indication sur la ligne de conduite à suivre", avoi "chemin, route", d'où aveier "mettre sur la voie, conduire, diriger, guider" (cf. Ernault, Revue Celtique, 1904, t. XXV, p. 263). On rapprochera du breton, pour le sens, le fr. régional du Nord avoieient "matériel d'une ferme".

12 - CHARRUE : BRABAN

- VALLEE (1931)

arar- ou alar-brabant : charrue brabant. Pl. erer- ou eler-.
kleo-brabant : charrue-brabant. Pl. kleviou-brabant.

ETYM. :

Le fr. brabant désigne un type de charrue originaire de la province belge du Brabant. L'expression "charrue de Brabant" apparaît en 1800.

12 - CHARRUE : KLEO, KLAO

- CATHOLICON (1499)

clou : g. ferrement. 1. ferramentum.

- MAUNDIR (1659)

pen clao : ferrement.

- LE PELLETIER (1716)

clāo ou claw, monosyllabe : ferrement en général ; toutes sortes d'outils de fer.

- CHALONS (1723)

clau : noeud courant.

- GREGOIRE DE ROSTRENE (1732)

clao, ur c'hlae : ferrement, bout de fer, pièce de fer, de clou. Pl. clayer, clauyou.

cleuf, ar c'hleau : tout l'attirail d'une charrue sans distinction.
clav : neu, neud, noeud. Pl. claviou (on écrivait claff).

- L'A. (1744)

cleuage, m. : les ferremens d'une charrue. Pl. cleuageu.

- LE GONIDEC (1821)

klāo, klav, s.m. : ferrement en général, tout ce qui est de fer, bout de fer. De plus noeud. Pl. klaoiou ou klavier.
kléō, s.m. : tout l'attirail d'une charrue.

- TROUDE (1842)

kleo, s.m. : tout l'attirail de la charrue.
klaō, klav, s.m. : ferrement, outil de fer. Pl. klāoioi, klavier.

- LE GONIDEC - HV (1850)

klaō ou klav, s.m. : ferrement en général, tout ce qui est de fer. Bout de fer. De plus, noeud.- Soc, pièce d'une charrue. Pl. klāoioi ou klavier (de 2 syll., klāo-iou ou klavier). HV.
kléō (d'une seule syll.), s.m. : tout l'attirail d'une charrue.

- TROUDE (1869, 1886)

kleo, ar c'hleo : tout ce qui compose la charrue.

- TROUDE (1876)

kleo, s.m. : tout l'attirail de la charrue.
klaō, klav, s.m. : ferrement ; noeud de fil, etc.

- DU RUSQUEC (1886)
k_{lao}, s.m. : attirail, assortiment de choses ; noeud. Pl. k_{lao}iou.
- MOAL (1890)
k_{leo} : attirail de charrue.
k_{lao}iou ou k_{leo}iu, s.m.pl. : batterie, réunion de choses ou d'instruments nécessaires pour un travail, une opération, un usage quelconque. Le mot k_{lao} ou k_{leo}, s'applique à tout instrument en fer et signifie attirail.
- DU RUSQUEC (1895)
k_{leo}, s.m. : attirail d'une charrue.
k_{lao}, s.m. : outil. Pl. k_{lao}iou.
- ERNAULT (1904)
k_{leo}aj, s.m. : les ferrements d'une charrue (l'A.). Pl. -eu.
- GUILLEVIC - LE GOFF (1907)
k_{leo}aj, s.m. : ferrements (d'une charrue).
k_{lao}, s.m. : noeud lâche, noeud coulant, tour de corde sur un objet. Pl. -eu.
- LE GONIDEC - VALLEE (1919)
k_{lao}, col. (k_{lao}enn) : ferrement, garniture de fer.
k_{lao}, s.m. : noeud. Pl. -iou et klavier.
- ERNAULT (1927)
k_{leo}, Vann. k_{leo}aj, s.m. : ferrements, attirail d'une charrue. K_{leo}-houarn, charrue en fer par opposition à alar-koad.
k_{lao}, s.m. : ferrement, pièce (instrument, outil, arme) de fer, ferret. Pl. -iou, klaoier.
- VALLEE (1931)
k_{lao}, k_{leo}, Vann. k_{leo}aj : ferrement de la charrue (d'où k_{lao}-houarn, charrue en fer par opposition à arar-koad, charrue en bois). K_{leo}-houarn, Corn., charrue-brabant, pl. k_{leo}iou-houarn.

ETYM. :

Le br. k_{lao} (en vbr. clou glósé acitamenta, sans doute pour acutamenta) a pour correspondant le gall. clo "verrou" et l'ir. clo "clou". Il remonte au lat. clāvus. Quant à k_{leo}, il procéderait d'un lat. *clavium (V. Henry, op. cit., 68).

13 - ENCLUME : ANKLUM

ETYM. :

Le fr. enclume remonte au bas-lat. incudinem, d'un lat. classique incus, -dis.

13 - ENCLUME : ANNEO, ANVEZ

- CATHOLICON (1499)
anneffn : g. enclume sur quoy len forge. l. hec incus.
Var. aneffne (s.d.), anneff (1522)
- MAUNOIR (1659)
anneu : enclume
- LE PELLETIER (1716, 1752)
anneu : enclume de forgeron. Pl. anneou ou annevou. Van. annean et anneen.
- CHALONS (1723)
annean ou anneen : enclume.
- GREGOIRE DE ROSTRENE (1732)
anneu; anzez; anve : enclume. Pl. anneuyou; anzezyou; anzeou. Van. anneu,
pl. anneuyeu; annean, anneen, pl. anneanheu, anneenheu.
- L'A. (1744)
annean; anan; enan, f. : enclume. Pl. ahanneu; ananneu; enanneu.
- LE GONIDEC (1821)
anneo ou annev, s.f. : enclume. Pl. anneoiou ou anneviou. Van. annean.
- TROUDE (1842)
anneo, annev, s.f. : enclume. Pl. anneoiou, anneviou.
- LE GONIDEC - HV (1850)
anneo (de 2 syll., an-néo) ou annev, s.f. : enclume, masse de fer sur laquelle
on bat le fer et les autres métaux. Pl. anneoiou (de 3 syll. an-néo-iou) ou
anneviou. On dit aussi anzez dans le même sens. En Vannes, anneañ.
- TROUDE (1869, 1886)
anne, anneo, annev, s.f. : enclume. Pl. anneviou. Vann. anneañ.
- TROUDE (1876)
anne, anneo, annev, s.f. : enclume. Pl. anneviou. Trég. anneañ, pl. anneaño.
- DU RUSQUEC (1886)
anneu, s.f. : enclume. Pl. anneviou.
- DU RUSQUEC (1895)
anne, anneu, annean, s.f. : enclume.

- ERNAULT (1904)
anné, ané, aneu, aneau, anean, s.f. : enclume. Pl. -ieu.
- LE GONIDEC - VALLEE (1921)
anneo ou annev, s.f. : enclume.
- ERNAULT (1927)
anneo, annev, s.f. : enclume.
- VALLEE (1931)
anne(o), annev, s.f. : enclume. Pl. -iou.

ETYM. :

L'étymologie de ce mot, en v.br. anem (glosé incus), reste à élucider (cf. L. Fleuriot, Études Celtiques, 1960, Vol. 9, 6. 1, p. 170). De ce terme sont à rapprocher le corn. annan (v. corn. ennion), le gall. eingion (v. gall. ennian), l'ir. inneoin (v. irr. indéin).

14 - TRANCHEE entre deux sillons : ANT

- CATHOL. (1499)
ant : g. reye.l. salugo.
- LE PELLETIER (1716)
ant : par toute la Basse-Bretagne est en usage pour dire la profondeur entre deux sillons.
- CHALONS (1723)
ant : les rais ou rayons d'un sillon. Pl. andeu.
- GREGOIRE DE ROSTRENE (1732)
hand : raie, petit chemin que fait la charrue lorsqu'on laboure. Pl. hanchou (l'H ne s'aspire pas). Van. and, pl. andéu.
- L'A. (1744)
andeenn, s.f. : rayeure, rayon (de lumière). Pl. -neu.
a. andeu, a. andeenneu, andeennett : rayé.
- LE GONIDEC (1821)
ant, s.m. : fosse entre deux sillons, rigole, tranchée et même rides du visage. Pl. antou, et par abus anchou.
- TROUDE (1842)
ant, s.m. : tranchée, fosse, raie que fait la charrue, rigole, ride. Pl. antou, anchou.
- LE GONIDEC - HV (1850)
ant, s.m. : fosse entre deux sillons. Il se dit aussi d'une rigole, d'une tranchée, et même des rides du visage. Pl. antou, et, par abus anchou (par ch français).
nant, s.m. : torrent, courant. Pl. -ed. HV.
- TROUDE (1869, 1886)
ant, s.m. : sillon, le fossé qui sépare deux sillons, raie que fait la charrue sur la terre. Ce mot qui signifie rigole en général désigne celle qui existe entre deux sillons pour l'écoulement des eaux. Ride de la figure, des mains. Pl. anchou.
- DU RUSQUEC (1886)
ant, s.m. : tranchée. Pl. anchou. Anden, s.f. : raie. Pl. -nou. De ant, sillon.

- MOAL (1890)
ant, s.m. : fosse entre deux sillons. Pl. anchou.
- DU RUSQUEC (1895)
ant, s.m. : sillon, fosse. Pl. anchou
- ERNAULT (1904)
ant, and, s.m. : raie, creux entre deux sillons. Pl. -eu.
- GUILLEVIC - LE GOFF (1907)
ant, s.m. : raie, sillon. Pl. -eu.
- LE GONIDEC - VALLEE (1921)
ant, s.m. : raie de la charrue, rigole.
- ERNAULT (1927)
andenn, s.f. : andain, rangée, raie, rayure.
- VALLEE (1931)
ant, s.m. : raie de la charrue, rigole.

ETYM. :

Le br. ant a subi l'aphérèse de l'n initial (comme le br. aer), - conservé, en revanche, dans le composé kornandoun "nain de ruisseau". Il a pour correspondants le gall. nant "ruisseau" et le corn. nans "vallée", ainsi que le français régional des parlers savoyards nant "ruisseau" qui continue le gaul. nanto-, très largement attesté en toponymie. Le mot n'a pas "d'équivalent connu ailleurs, à moins qu'on ne le rattache au sk. na-ta "courbé, incliné" (V. Henry, *op. cit.*, p. 13). La forme nant, donnée par La Villemarqué, est un emprunt au gallois.

14 - TRANCHEE entre deux sillons : FOZ

- CATHOLICON (1499)
fos : g.fosse.l.hec fossa.
- LE PELLETIER (1716)
fôs ou foss : haie qui enferme un champ, ou un jardin, c'est à dire le fossé et la haie qui est faite de la terre tirée du fossé. Pl. fossou.
- GREGOIRE DE ROSTRENE (1732)
fos : tranchée pour faire écouler les eaux. Pl. fozyou. - Fosse autour des fossés d'un champ.
- L'A. (1744)
fosse, s.f. : tranchée d'assiégeants. Pl. fozieu.
- LE GONIDEC - HV (1847)
fos ou fouz, s.f. : fosse, creux large et profond dans la terre. Pl. -iou (Corn.)
- TROUDE (1876)
fôs, s.m. (anc.) : ce mot avait à la fois la signification de clôture, haie et fossé d'un champ.
- DU RUSQUÉC (1886)
fos, s.f. : fosse. Pl. fesier.
- MOAL (1890)
fos, s.f. : fosse, trou en terre pour divers usages. Pl. -iou. On dit aussi au pluriel fesier.
- DU RUSQUÉC (1895)
fos, s.m. : fosse, creux. Pl. -ou.
faos, s.m. : fosse, douve. Pl. fecher.
- ERNAULT (1904)
foz, s.f. : fossé, tranchée. Pl. -ieu.
- GUILLEVIC - LE GOFF (1907)
foz, s.f. : fossé, tranchée. Pl. -ieu.
- LE GOFF (1919)
foziein : autrefois creuser un sillon à la bêche.

- LE GONIDEC - VALLEE (1921)
foz, s.f. : fosse, fossé creusé, tranchée. Pl. -iou et fesier.
- ERNAULT (1927)
foz, s.f. : fosse, fossé. Pl. -iou, fezier.
- VALLEE (1931)
foz, s.f. : fosse, fossé creusé, douve, tranchée. Pl. -iou et fezier.

ETYM. :

Comme le gall. fôs "fossé, tranchée" et le corn. fôs "mur, rempart, tranchée", le bt. foz remonte au lat. fossa "creux, fossé, fosse".

15 - AILE : ASKELL

- CATHOLICON (1499)
asquell : g. æle. l. hec ala.
- MAUNOIR (1659)
asquell : aïle. Pl. esquell. Diou asquel : aïles.
- LE PELLETIER (1716)
askell : aïle d'oiseau. Pl. askellou.
- CHALONS (1723)
asquel : aïle. Pl. esquel ou divasquel (diavesquell).
- GREGOIRE DE ROSTRENE (1732)
asquell : aïle d'un oiseau. Pl. aesquell, divasquell, divaesquell.
- L'A. (1744)
assquell, s.f. : aïle. Pl. assquellou ou gassquellou. Divassquel : aïles au pluriel, parlant d'un seul.
- LE GONIDEC (1821)
askel, s.f. : aïle. Pl. duel, diou-askel. On dit aussi, mais rarement askellou et eskel.

ETYM. :

Comme le gall. asgell et le corn. askel, le br. askell procède d'un bas-lat. ascella de axilla qui a donné en fr. à la fois aisselle et aïle.

17 - DES MESSIEURS : AOTROUNEI, AOTROUNEZ, AOTROUEN

- CATHOLICON (1499)
autrou : g. seigneur. l. hic dominus.
- NONNE (fin XVe s.)
autrouez, pl.
- MIROUER (1575)
aotrouenez, pl.
- MAUNOIR (1659)
autrou : seigneur. Pl. autrounez.
- CHALONS (1723)
eutru : ailleurs autrou : seigneur, monsieur. Pl. eutruné : messieurs.
- GREGOIRE DE ROSTRENE (1732)
autrou : monsieur, monseigneur, seigneur, qui est maître, qui commande. Pl. autrounez. Van. autrou, autru, eütru. Pl. autrone, autrone, eüttrune.
- L'A. (1744)
eutru, autrou, s.m. : monseigneur et monsieur. Pl. eutruett, autrouné.
- LE PELLETIER (1752)
autrou : seigneur, monseigneur, monsieur. Pl. autrounez, qui se dit en parlant à une assemblée.
- LE GONIDEC (1821)
aotrou, s.m. : seigneur, maître, monseigneur, monsieur. Pl. aotrounez.
- TROUDE (1842)
aotrou, s.m. : monsieur, monseigneur, maître, seigneur. Pl. aotrounez.
- TROUDE (1869)
aotrou, s.m. : monsieur. Pl. aotrounez. Vann., pl. eutrone. Le pluriel est aotrounez pour des messieurs en général mais aotrounien quand ils sont nommés.
- TROUDE (1876)
aotrou, s.m. : monsieur, monseigneur, seigneur, maître ou propriétaire. Ce mot a deux pluriels : aotrounez et aotrounien, lesquels ne s'emploient pas indifféremment.

- TROUDE (1886)
aotrou, s.m. : monsieur. Pl. aotrounez. Hors du Léon, aotrou, otrou. Vann. eutru, pl. eutru. Le pluriel en Léon se dit aussi aotrounien dans certains cas.
- DU RUSQUEC (1886)
aotrou, s.m. : monsieur (titre), monseigneur. Pl. aotrounez, aotrouien.
- DU RUSQUEC (1895)
aotrou, s.m. : seigneur. Pl. -ien ou -nez.
- ERNAULT (1904)
eutru, s.m. : seigneur, monsieur. Pl. tuchentil, eutrued, eutru.
- GUILLEVIC - LE GOFF (1907)
eutru, bas-vann. otraou, s.m. : monsieur, seigneur. Pl. tuchentil.
- LE GONIDEC - VALLEE (1921)
aotrou : monseigneur, monsieur. Pl. aotrounez, aotrouien (fam.)
- ERNAULT (1927)
aotrou, s.m. : seigneur, monseigneur, monsieur. Pl. -ne(z), aotrouien. Treg., ôtro, Corn. otraou, Vann. eutru.
- VALLEE (1931)
aotrou : monsieur. Pl. aotrounez, aotrouien (fam.)

ETYM. :

Le br. aotrou, en vbr. altro, remonte à un celt. *altravo- d'un thème verbal al- "nourrir", qu'on retrouve aussi en lat. et en germ. (cf. lat. al-cre "nourrir" et goth. al-an "croître"). Le sens premier du mot, attesté par le v. ir. altru, est celui de "père nourricier". Mais l'ir. altram signifie à la fois "nourriture" et "éducation". En face du v. corn. altrou "beau-père", le gall. connaît les variantes alltraw "parrain" et athro, athrow "maître, professeur". - Le vbr. avait un dérivé eltroguen (= eltrowen, cf. L. Fleuriot, op. cit., p. 157) "belle-mère", dont les correspondants sont le v. corn. altruan (auj. altreuan), et le moy. gall. elldrewyn, elltrewen.

17 - DES MESSIEURS : TUDJENTIL

- CATHOLICON (1499)
den gentil : g. damoiseau.gentil homme.l.hic domicellus.
- NONNE (fin XVe s.), JESUS (1530)
tut gentil : gentilshommes.
- MAUNOIR (1659)
digentil : noble, gentilhomme. Pl. tut gentil.
- LE PELLETIER (1716)
den-gentil : gentilhomme. Pl. tut-gentil.
- GREGOIRE DE ROSTRENEN (1732)
digentil : gentilhomme, noble. Pl. tuchentil. Van. digentil, pl. tuchentil, tuchentiled.
- L'A. (1744)
duchenntile, s.m. : gentilhomme, noble. Pl. duchenntilett.
- LE GONIDEC (1821)
dichentil ou dijentil, s.m. : gentilhomme. Pl. tuchentil.
- TROUDE (1842)
dichentil ou dijentil, s.m. : gentilhomme. Pl. tuchentil.
- TROUDE (1869, 1876, 1886)
dichentil, s.m. : gentilhomme. Pl. tuchentil.
- DU RUSQUEC (1886)
denchentil, s.m. : gentilhomme, noble d'extraction. Pl. tud chentil.
- DU RUSQUEC (1895)
den-chentil, s.m. : homme paisible, gentilhomme. Pl. tud-chentil.
- ERNAULT (1904)
tuchentil, tudchentil, -ed, pl. m. : gentilshommes, seigneurs, bourgeois.
- LE GONIDEC - VALLEE (1921)
dénjentil, dijentil : gentilhomme. Pl. tudjentil, tujentil.
- ERNAULT (1927)
dénjentil, dijentil : gentilhomme, seigneur ; monsieur. Pl. tudjentil, tuchentil.

- VALLEE (1931)

dénjentil, dijentil : gentilhomme. Pl. tudjentil, tujentil.

ETYM. :

Le br. est un calque du fr. gentilhomme, employé dès la fin du XIe s., avec le sens de "homme de naissance noble" (cf. de même l'angl. gentleman).

18 - OR : AOUR

- CATHOLICON (1499)

our : g.or.l.hoc aurum.

- NONNE (fin XVe)

aour : (or).

- MAUNOIR (1659)

aour : or.

- LE PELLETIER (1716)

aour : or

- CHALONS (1723)

eure : or.

- GREGOIRE DE ROSTRENEH (1732)

aur, aour : or. On prononce aur et non a-our.

- L'A.

eure, s.m. : or.

- LE GONIDEC (1821)

aour : s.m. : or.

ETYM. :

Comme l'ir. or, le corn. our, owr (moy. corn. eure) et le gall. aur (moy. gall. eur), le br. aour procède du lat. aurum.

19 - ARGENT : ARHANT, ARGANT

- CATHOLICON (1499)
argent : g. argent. l. hoc argentum.

- CATHOLICON (déb. XVIe)
archantus : g. plein de monnaie, l. pecuniosus.

- JESUS (1530)
archant : (argent)

- MIDDLE HOURS (1565-1568)
argent : (argent).

- MAUNOIR (1659)
arc'hant : argent.

- LE PELLETIER (1716)
arc'hant : argent.

- CHALONS (1723)
argant : argent.

- GREGOIRE DE ROSTRENE (1732)
arc'hand : argent. Vann., argand.

- L'A. (1744)
argantt, s.m. : argent.

- LE GONIDEC (1821)
arc'hant, s.m. : argent.

ETYM. :

Le br. argant, arhant (en vbr. argant et argent) a pour correspondants le corn. arghans (v. corn. argans, arhans), le gall. arian, ariant (v. gall. argant), l'ir. airgeat (moy. ir. airget), v. ir. argat "argent, monnaie". Le gaul. offre les variantes arganto- et argento-, ainsi que arcanto- (attesté dans arcantodan(oi) "préposé aux monnaies"). Le celt. arganto- ne procède pas du lat. mais il lui est apparenté.

20 - POMMES DE TERRE : AVALOU-DOUAR

- GREGOIRE DE ROSTRENE (1732)
aval-douar : truffe ou trufe, aristoloche. Pl. avalou-douar.

- LE GONIDEC (1821)
aval-douar, s.m. : pomme de terre. Pl. avalou-douar. Ce nom était déjà commun à la truffe et à l'aristoloche.

- TROUDE (1842)
aval-douar, s.m. : pomme de terre. Pl. avalou-douar.

- LE GONIDEC-HV (1850)
aval-douar, s.m. : pomme de terre, légume farineux. Pl. avalou-douar. Quoique cette plante ne fût pas connue de nos pères, j'ai cru devoir lui donner place ici, avec d'autant plus de raisons que le nom par lequel on la désigne est pur breton, et qu'il était déjà commun à la truffe et à l'aristoloche.

- TROUDE (1869, 1876, 1886)
aval-douar, s.m. : pomme de terre. Pl. avalou-douar.

- DU RUSQUEC (1886, 1895)
aval-douar, s.m. : pomme de terre. Pl. avalou-douar.

- ERNAULT (1904)
aval-douar, s.m. : pomme de terre. Pl. avaleu-douar.

- GUILLEVIC - LE GOFF (1907)
aval-douar, s.m. : pomme de terre. Pl. avalou-douar.

- ERNAULT (1927)
aval-douar, s.m. : pomme de terre. Pl. avalou-douar.

- VALLEE (1931)
aval-douar, s.m. : pomme de terre. Pl. avalou-douar.

ETYM. :

C'est à un celt. *aballo-, - d'où le gaul. tardif avallo glossé poma -, que remonte le br. aval (en vbr. aball), le corn. aval et le gall. afal. En ir., la "pomme" se dit ubhall (v. ir. uball), mais le "pommier" abhall (v. ir. aball) ; en gall. le "pommier" est afall, tandis qu'en corn. et en br. c'est avallen et avalenn. Le même radical est conservé par l'all. Apfel et l'angl. apple "pomme". L'expression aval-douar est un calque du français pomme de terre. Le mot n'a son sens actuel que depuis 1754. Richelet l'emploie en 1679 mais avec celui de "topinambour" (d'où l'acception indiquée par Grégoire de Rostrenen).

20 - POMMES DE TERRE : PATATEZ

- TROUDE (1869, 1876, 1886)
patatez, s.f.pl. : pommes de terre.
- DU RUSQUEC (1886, 1895)
patatez, s.f.pl. : pommes de terre, patates.
- ERNAULT (1927)
patatez, col. : pommes de terre.
- VALLEE (1931)
patatez, col. : pommes de terre.

ETYM. :

Le fr. patate apparaît dès 1599, concurremment à batate, de l'espagnol batata. Le mot a été emprunté par les Espagnols au parler arouak de Haïti. Adopté par l'angl. (potatoe), il est passé en gall. (pytaten) en corn. (patata, pl. -tys) et en ir. (buntata). L'introduction de la pomme de terre en Bretagne serait due, dans la région de Saint-Brieuc, en 1776, au douanier Tass, marié à une Anglaise, et dans celle de Morlaix, en 1761, à Barbier du Liscoët (cf. G. Mazéas, Petite histoire bretonne de la pomme de terre, Brest, 1940). F. Falc'hun met en relation l'anglais potatoe et le breton pato (Hist. de la langue bret., I, p. 287).

21 - VENT : AVEL

- CATHOLICON (1499)
avel : g.vent.l.hic flat.
- MAUNOIR (1659)
avel : vent. Pl. -iou.
- LE PELLETIER (1716)
avel : vent. Pl. -ou.
- CHALONS (1723)
auel ou ahuél : vent
- GREGOIRE DE ROSTRENE (1732)
avel, aël : vent. Pl. -ou. Trég., aoüel. Vann., auél.
- L'A. (1744)
ahuèle, s.m. : vent. Pl. -lieu.
- LE GONIDEC (1821)
avel, s.f. : vent. Pl. -ou. Hors de Léon, aveuél.

ETYM. :

Le br. avel (vrb. avelou glosé "aurarum"), le corn. avel (v. corn. auhel glosé "aura"), et le gall. avel procéderaient d'une racine *aw(ē) ou *iwē "souffler", à laquelle se rattacheraient aussi le grec (acella) "tempête" et le lat. auere. Le v. ir. ahél, haid serait emprunté au brittonique.

23 - BAPTEME : BADEZIAN

- CATHOLICON (1499)
badizyent : g.baptesme.l.hic baptisma.
- MIDDLE HOURS (1565-1568)
badezyant : (baptême).
- CATHELL (1576)
badizant : (baptême).
- DOCTRINAL (1628)
badizyant, badiziant : baptême.
- NOMENCLATOR (1633)
badyzyant : baptême.
- MAUNOIR (1659)
badiziant : baptesme.
- LE PELLETIER (1716)
badiziant : battême.
- CHALONS (1723)
badien : bâtême. Pl. badienteu.
- GREGOIRE DE ROSTRENE (1732)
badizyand : baptême. Vann., badiant, pl. -eü.
- L'A. (1744)
badien ou badiantt, s.f. : bâtême. Pl. -teu.
- LE GONIDEC (1821)
badisiant, s.f. : baptême. Pl., -ou.

ETYM. :

Equivalent du corn. bysydhyans, le br. badeziant (en bas-van. badien, bagen) dérive du br. badez, - auquel correspondent le corn. bysyth et le gall. bedydd (en v. gall. betid, en gall. moy. bedit). La forme simple badez est abstraite du verbe badeza, issu d'un bas-lat. *batid-iare de baptidiare en face de baptizare (cf. Loth, Mots lat. p. 137).

24 - DU GENET : BALAN, BANAL

- CATHOLICON (1499)
balaznen : g. genesce.l.hec mirica.
- MAUNOIR (1659)
balan : genest.
- LE PELLETIER (1716)
balan : genet, arbuste.
- + CHALONS (1723)
bonal ou bënal : genest.
- GREGOIRE DE ROSTRENE (1732)
bazlan, baëlan, balan, bañnal : genet. Vann., bonal, benal, belan.
- L'A. (1744)
benale, belann, bonale, s.m. : genêt.
- LE GONIDEC (1821)
balan, banal, s.m. : genêt. En Vannès, bënal ou bonal.

ETYM. :

Le br. banal, et par métathèse balan, comme le gall. banadl et le v. corn. banathel procèdent d'un celt. *banatlo-. C'est à partir de ce même terme que s'explique le fr. balai, et ses variantes balan, balain, mot conservé encore au sens de "genêt" autour de Lyon, ainsi que dans la Vienne et la Creuse. Pour les formes bretonnes balan, baelan en face de banal, voir alan, aelan en face de anal.

25 - Une GOUTTE d'eau : BANNAH, BANNE

- CATHOLICON (1499)
bannech glau : g.goutte de pluye.l.hec stilla.
- CATHOLICON (1464)
banhe
- SAINTE BARBE (1557)
banhech
- MIDDLE-HOURS (1565-1568)
banechou
- NOVELOU (1650)
bannechaou
- MAUNOIR (1659)
banné pe bannec'h : goutte.
- CHALONS (1723)
baneh, banic : goutte. Pl. baniqueu.
- GREGOIRE DE ROSTRENE (1732)
banne, bannec'h, bannac'h : goutte, parcelle d'eau. Pl. bannëou, bannec'hou, bannac'hou. Van. baneh. Banehig, petite goutte.
- L'A. (1744)
banig, baneh, s.m. : goutte
- LE PELLETIER (1752)
bannez : coup à boire, un peu de boisson... Dim. ur bannic, un petit coup à boire, une goutte, c'est à dire un peu. M. Roussel écrit le diminutif banneic ou bannezic pour bannec'hic.
- LE GONIDEC (1821)
banné, s.m. : goutte, un peu de boisson, coup à boire, trait, un peu même sans égard au liquide, puisque l'on dit eur banné tân, un peu de feu. Pl. bannëou... Banné a encore la signification de goutte, dans le sens métaphorique, pour dire très peu ou point du tout. En Trég. bannec'h, en Corn. et en Van. bannac'h.
- TROUDE (1842)
banné, s.m. : goutte, petite partie d'un liquide. Pl. bannëou. Adv., point du tout : banné.

- LE GONIDEC - HV (1847, 1850)
banné, s.m. : goutte ; un peu de boisson ; coup à boire ; un peu, même sans égard au liquide. Pl. bannéou. En Trég. bannec'h. En Van. et Corn. bannac'h. Banné a encore la signification de "goutte", dans le sens métaphorique, pour dire "très-peu" ou "point du tout".
- TROUDE (1869, 1886)
banne, s.m. : goutte. Pl. banneou. Vann. bannac'h. Trég., bannec'h. Banne, point du tout.
- TROUDE (1876)
banne, s.m. : goutte de liquide et par extension coup à boire. Vann. et Corn., bannac'h. Trég. bannec'h. - Banne, adv., point du tout.
- DU RUSQUEC (1886)
banné, s.m. : goutte, partie d'un liquide. Pl. -ou.
- DU RUSQUEC (1895)
bannac'h ou banné, s.m. : de la boisson. Pl. -ou.
- ERNAULT (1904)
baneh, s.m. : goutte. - Banig, s.m. : petite goutte, gouttelette. Pl. -eu.
- GUILLEVIC - LE GOFF (1907)
banig, s.m. : goutte, un peu. Pl. -eu.
- LE GONIDEC - VALLEE (1921)
banne, bannac'h, s.m. : goutte ; goutte, négatif après un verbe.
- ERNAULT (1927)
bannac'h, bannec'h, s.m. : goutte de liquide, coup à boire.
- VALLEE (1931)
banne (dim. banneig et bannig), bannac'h : goutte.

ETYM. :

Au br. bannah, banne "goutte" mais aussi "taie sur l'oeil", répondent le corn. banne, banna "goutte", l'ir. banne "goutte, lait", l'ir. boinne "flux, jaillissement". Alors que V. Henry (op. cit., p. 26) suppose une base celt. *ba-niā ou *banniya (pour *bat-niā) "liquide", d'une racine bha ou bhat, J. Pokorny, (Indogermanisches

Etymologisches Wörterbuch, p. 95) explique ces termes par une racine *band- "goutte" et en rapproche l'anc. ind. bindu-h "goutte". Sur les variantes du br., cf. F. Falc'hun (op. cit., I, p. 130).

25 - Une GOUTTE d'eau : BERAD

- DOCTRINAL (1628)
berat : (goutte).
- MAUNOIR (1659)
beraden : goutte d'eau.
- GREGOIRE DE ROSTRENN (1732)
beradenn, berad : goutte qui tombe. Pl. beradennou, beradou.
- LE PELLETIER (1752)
bêrat, ar beraden : une goutte.
- LE GONIDEC (1821)
bêrad, s.m. : goutte, parcelle de liquide qui tombe. Pl. bêradou, Bêrad, ainsi que banné, a encore la signification de goutte, dans le sens métaphorique, pour dire très peu ou point du tout.
bêraden, s.f. : le même que bêrad.
- TROUDE (1842)
bêraden, s.f. : goutte. Pl. bêradennou. Adv., point du tout : ne welann bêrad.
- LE GONIDEC - HV (1847, 1850)
bêrad, s.m. ; bêraden, s.f. : goutte, parcelle de liquide qui tombe. Pl. -ou, -nou. Bêrad, ainsi que banné, a encore la signification de "goutte" dans le sens métaphorique, pour dire "très-peu" ou "point du tout".
- TROUDE (1869, 1886)
berad, s.m. : goutte. Pl. -ou. D'après Grégoire, il se dit seulement des gouttes qui tombent.
- TROUDE (1876)
berad, s.m. : goutte ; adv., pas du tout. Beradenn, goutte.
- DU RUSQUEC (1886, 1895)
beraden, s.f. ; berad, s.m. : goutte. Pl. -nou, -ou.
- HOAL (1890)
beradenn, s.f. : goutte qui tombe.
- LE GONIDEC - VALLEE (1821)
berad, col. (-enn) : goutte qui tombe ; goutte, négatif après un verbe.

- ERNAULT (1927)
berad, s.m. : goutte ; (pas) du tout.
- VALLEE (1931)
berad, s.m. ; -enn, s.f. : goutte qui tombe.

ETYM. :

Berad est un dérivé du verbe bera "couler", correspondant du gall. beru. C'est ce radical qui apparaît dans le br. gouer (gall. gofen) "ruisseau", de ⁺uo-ber, prototype que permettent de supposer aussi en gaulois les toponymes Vaure, Voivre, Woëvre, etc. On a parfois cette racine et le radical ber "porter", correspondant au lat. fero.

25 - Une GOUTTE d'eau : GRÄNNENN

- CHALONS (1723)
grannen, grännen : goutte [dans le sens de rien, mie, miette, etc.].
Pl. granneu, gränneneu. - Grännenic : petite goutte. Pl. grännenigueu.
- GREGOIRE DE ROSTRENEN (1732)
grannen, grännen : petite goutte. - Grännenicq : petite goutte qui tombe.
Du dial. de Van.
- L'A. (1744)
gräném, s.f. : grain, point du tout.
gran : du-tout.
- ERNAULT (1904)
grännen, gränen, s.f. : grain, miette, goutte, petite quantité. Pl. -neu,
grännad, gränneu. Au sing., rien, pas du tout.
- GUILLEVIC - LE GOFF (1907)
grännen : grain, miette. Pl. -neu.
- LE GOFF (1919)
gran, grännig, s. : (un) peu, petite quantité (Arv.) ; gränneu : quelques-uns.

ETYM. :

Le br. grän a pour correspondants le v. corn. gronen, le gall. grawn, le v.ir. gran, l'ir.mod. grainne : tous ces germes remontent à un celt. ⁺grāno-, équivalent du lat. granum, d'une racine signifiant "broyer", qui explique aussi le goth. haur̥n, angl. corn.

25 - Une GOUTTE d'eau : GWEH, GUEH

- INSTRUCTIONEU (1790)
ur uéh dour
- ERNAULT (1904)
guéh : (un) coup ; ur huéh deur : un peu d'eau.
- GUILLEVIC - LE GOFF (1907)
guéh, s.f. : fois ; (un) coup. Pl. -ieu.
- ERNAULT (1927)
guéh : fois ; un coup (de cidre), un peu (d'eau) ; prise (de tabac). Pl. -ieu (Vann.)
- L'A. (1744)
Huéh butum : prise de tabac.

ETYM. :

Le vann. guch "fois", "goutte" s'explique par le br. gwez, aujourd'hui évincé par gwédach, gwech (forme attestée dès 1651) (cf. Ernault, Ann. de Bret., 1899-1900, t. XV, p. 202-206). Ce terme, en v.br. gweith, gweid, gweith "tour, fois", en moy.br. gwez, a pour correspondants le gall. gwith "fois, tour" et l'ir. fecht "tour, temps, occasion", et remonte à un celt. ⁺weh-tā, d'une racine ⁺uegh "mouvoir" (d'où le lat. veho, vectus). Le v.br. gweith "combat", moy.gall. gweith, gall.mod. gwaiith "combat", ir. fecht "expédition guerrière" ont sans doute une origine différente (cf. L. Fleuriot, op. cit., p. 186-187, 189-190). Gueh au sens de "goutte" est attesté en 1790 (cf. Ernault, Ann. de Bret., 1900-1901, t. XVI, p. 243).

25 - Une GOUTTE d'eau : LOMM

- NOMENCLATOR (1633)
loum : goutte (de pluie).
- NOVELOU (1650)
lom : (goutte).
- MAUNOIR (1659)
loum : goutte d'eau.
- CHALONS (1723)
lom : goutte. Dim. lomic. Pl. lomigieu
- GREGOIRE DE ROSTRENE (1732)
loum, lommicq, lomicq : petite goutte, larme, petite quantité de liqueur.
Pl. loummou, loummouïgou. Van. lommicq.
- L'A. (1744)
lom, s.m. : goutte. Pl. -meu. - Lomig : petite goutte. - Lom : point du tout.
- LE PELLETIER (1752)
lom ou lomm : goutte de quelque liquide. Pl. loummou. Dim. lommic.
- LE GONIDEC (1821)
lomm ou loumm, s.m. : petite goutte de quelque liquide. Pl. -ou.
- TROUDE (1842)
lomm, loumm, s.m. : goutte, petite partie d'un liquide. Pl. -ou.
- LE GONIDEC - HV (1847)
lomm ou loumm, s.m. : petite goutte. Pl. -ou.
- LE GONIDEC - HV (1850)
lomm ou loumm, s.m. : goutte de quelque liquide. Pl. -ou.
lommik ou loummik, s.m. : larme, petite goutte de quelque liquide. Pl.
loummouïgou. HV.
- TROUDE (1869, 1886)
lomm, lommik, s.m. : goutte. Pl. -ou.
- TROUDE (1876)
lomm, s.m. : goutte de liquide. Pl. -ou.
lommik, s.m. : gouttelette. Pl. lommigou.

- DU RUSQUEC (1886)
loum, s.m. : goutte. Pl. -mou.
- DU RUSQUEC (1895)
lomm, loumm, s.m. : goutte. Pl. -ou.
lommik, s.m. : petite goutte. Pl. -ou.
- ERNAULT (1904)
lom, s.m. : goutte. Pl. -meu. Négatif.
- GUILLEVIC - LE GOFF (1907)
lom, s.m. : goutte. Pl. -meu.
- LE GONIDEC - VALLEE (1921)
lomm, s.m. : goutte.
- ERNAULT (1927)
lomm, Léon loumm, s.m. : goutte. Dim. -ig.
- VALLEE (1931)
lomm, s.m. : goutte.

ETYM. :

V. Henry (*op. cit.*, p. 189) rapproche le br. lomm du gall. llym-aid et du v.ir. loimm "gorgée" et suggère un celt. lommen, pour lop-men, avec des réserves.

25 - Une GOUTTE d'eau : TAKENN

- MAUNOIR (1659)
daguennic : une petite goutte.
- PELLETIER (1716)
daghennic : selon le p. Maunoir, qui l'écrit daguennic, est une petite goutte. Je crois qu'il a voulu écrire dagrennic. Je ne trouve ni l'un ni l'autre dans l'usage [....] Si pourtant Daghennic est bon et bien écrit, il est le diminutif régulier du singulier de Dag, savoir Daghen, que l'on ne dit point ou peu.
- GREGOIRE DE ROSTRENE (1732)
taqenn : goutte. Pl. taqenno (Ce mot n'est qu'en Tréguier). - Goutte, point du tout.
taqennicq : petite goutte qui tombe. Pl. taqennoigo.
- LE GONIDEC (1821)
taken, s.f. : goutte, un peu de boisson, un peu, même sans égard au liquide, pièce, morceau. Pl. takennou. Ce mot ne s'emploie guère, je pense, que dans le sens négatif... On lui donne encore la signification de goutte, dans le sens métaphorique, pour très peu ou pas du tout.
- TROUDE (1842)
taken, adv. : point du tout.
- LE GONIDEC - HV (1847)
taken : goutte, petite partie d'une chose liquide. Pl. takenno (Trég.)
Sorte d'adv. : point du tout.
- LE GONIDEC - HV (1850)
taken, s.f. : goutte, un peu de boisson ; un peu, même sans égard au liquide ; pièce, morceau. Pl. takennou. Ce mot ne s'emploie guère, je pense, que dans le sens négatif... On donne encore à taken la signification de "goutte", dans le sens métaphorique, pour "très-peu" ou "point du tout".
- TROUDE (1869, 1886)
takenn, s.f. : goutte (Trég.)
- TROUDE (1876)
takenn, s.f. : petite quantité de liquide, goutte de liquide (Trég.).
Sorte d'adv. : pas du tout. Il ne s'emploie que dans les phrases négatives.

- DU RUSQUEC (1895)
taken : rien, peu de chose.
- LE GONIDEC - VALLEE (1821)
takenn, s.f. : goutte ; goutte, négatif après un verbe.
- ERNAULT (1927)
takenn (et -ad., Corn.), s.f. : goutte ; pièce, morceau ; souffle (de vent); négatif.
- VALLEE (1931)
takenn, s.f. : goutte, goutte qui tombe ; négatif.

ETYM. :

Le br. taken "goutte", "morceau" est sans doute une variante de takon "pièce de raccommodage", terme qui n'est autre que le v. fr. tacon, "morceau de cuir pour raccommoder les souliers" (d'où l'a. prov. taco "savetier"). Le mot remonterait à un francique takko- (cf. tapenn ci-après). Le corn. tecen "court espace de temps" et le gall. tielyn "petite partie" sont très probablement empruntés à l'angl.

25 : Une GOUTTE d'eau : TAPENN

- CHALONS (1723)
tapenn : goutte. Dim., tapennic. Pl. tapeniqueu.
- GREGOIRE DE ROSTRENE (1732)
tapenn : goutte, parcelle d'eau. Pl. -ëu. - Tapennicq : petite goutte.
Pl. -ëu. - Tapadenn : goutte qui tombe. Pl. -ëu. * Tapadennicq, tapadicq :
petite goutte qui tombe. Pl. -ëu. (Du dialecte de Vannes).
- L'A. (1744)
tapënn, s.f. : goutte. - tapënnig : petite goutte. - tapënn ha tapënn, a
dapën : goutte à goutte. - tapënn : point du tout.
- LE PELLETIER (1752)
tapenn : goutte. Dim. tapennic. Pl. tapenniqueu. C'est du breton vennetois.
- LE GONIDEC (1821)
tapen : voy. taken. Tapen se dit en van. dans le même sens que taken.
- LE GONIDEC - HV (1847, 1850)
tapen, s.f. : goutte, petite partie d'une chose liquide. Pl. tapenneu
(Vann.). Sorte d'adv. : très peu ou point du tout.
- TROUDE (1869, 1886)
tapenn, tapadenn, s.f. : goutte (Vann.)
- TROUDE (1876)
tapenn, s.f. : goutte de liquide. Dans les phrases négatives, il prend
le sens de "pas du tout, très peu".
- DU RUSQUEC (1895)
tapen, s.f. : liquide, larme.
- ERNAULT (1904)
tapen, s.f. : goutte. Pl. -neu. Avec négation, point du tout.
- GUILLEVIC - LE GOFF (1907)
tapen, s.f. : goutte. Pl. -neu.
- LE GOFF (1919)
tapad, s.m. : goutte au propre et au figuré (Bas-Vann.).
- LE GONIDEC - VALLEE (1921)
tapenn : goutte (Vann.)

- ERNAULT (1927)
tapad, s.m. (Vann.), tapenn, -ad (Corn.) : goutte (au propre et au figuré).
- VALLEE (1931)
tapenn, s.f. (Vann.), tapad, s.m. : goutte. Pl. -ou.

ETYM. :

Le br. tapenn est sans doute à rapprocher du moy. fr. et fr. rég.
de l'Ouest taçon "pièce de raccommodage", auj. le fr. tampon, qui
remonterait à un francique *tappo-.

INDEX DES MOTS CONTENUS DANS LES CARTES
(le premier chiffre, entre parenthèses, renvoie au numéro des cartes,
le second à la page du présent travail)

Abardaez	(9)	43
Aer	(10)	47
Aer-viber	(10)	48
Alhouez	(3)	42
Alan	(1)	41
Alar	(12)	54
Anaf	(10)	50
Anal	(1)	41
Anaout	(11)	53
Anavezout	(11)	53
Anklum	(13)	61
Anneo	(13)	62
Ant	(14)	64
Anv	(10)	50
Anvez	(13)	62
Aotrouien	(17)	69
Aotrouned	(17)	69
Aotrounez	(17)	69
Aour	(18)	73
Arar	(12)	54
Argant	(19)	74
Arhant	(19)	74
Askell	(15)	68
Avalou-douar	(20)	75
Ave	(12)	56
Avel	(21)	73
Badeziant	(23)	79
Balan	(24)	80
Banal	(24)	80
Bannah	(25)	81
Banne	(25)	81
Berad	(25)	84
Braban	(12)	58
Enderv	(9)	45
Foz	(14)	66
Grañnenn	(25)	86

TABLE DES MATIERES

Présentation des sources

Dictionnaires et autres ouvrages 7

Atlas Linguistiques 35

Liste des abréviations 39

Etude lexicographique 41

Index des mots contenus dans les cartes 94

Gueh (25) 87
Gweh (25) 87
Klao (12) 59
Kleo (12) 59
Lomn (25) 88
Pardaez (9) 43
Patatez (20) 77
Pentefēv (10) 52
Takenn (25) 90
Tapenn (25) 92
Tudjentiil (17) 71
Viber (10) 48

STUDI

est publié sous l'autorité de
la SECTION DE CELTIQUE
de la Faculté des Lettres et Sciences Sociales de Brest

avec le concours du
CENTRE DE RECHERCHE BRETONNE ET CELTIQUE
et de
l'UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE

Imprimé et diffusé par le
C.R.D.P. de l'ACADEMIE DE RENNES
Centre Régional de Documentation Pédagogique

LES ADRESSES CONCERNANT "STUDI"

RESPONSABILITE SCIENTIFIQUE

MM. Jean LE DU et Yves LE BERRE

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES SOCIALES

20, avenue Victor Le Gorgeu

BP 860 - 29279 BREST Cédex

Tél. (98) 03.06.87

IMPRESSION - DIFFUSION - ABONNEMENTS

C. R. D. P.

92, rue d'Antrain

BP 158 - 35003 RENNES Cédex

Tél. (99) 36.05.76

C.C.P. 9404-75 C RENNES

~~P R I X~~

~~Abonnement pour 4 numéros consécutifs (1 an)~~

~~50 F~~

© **BERNARD TANGUY**
STUDI N° 20 - DECEMBRE 1981

IMPRIME PAR LE C.R.D.P. DE RENNES
92, rue d'Antrain
DEPOT LEGAL 1er TRIMESTRE 1982
B 319